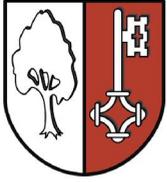
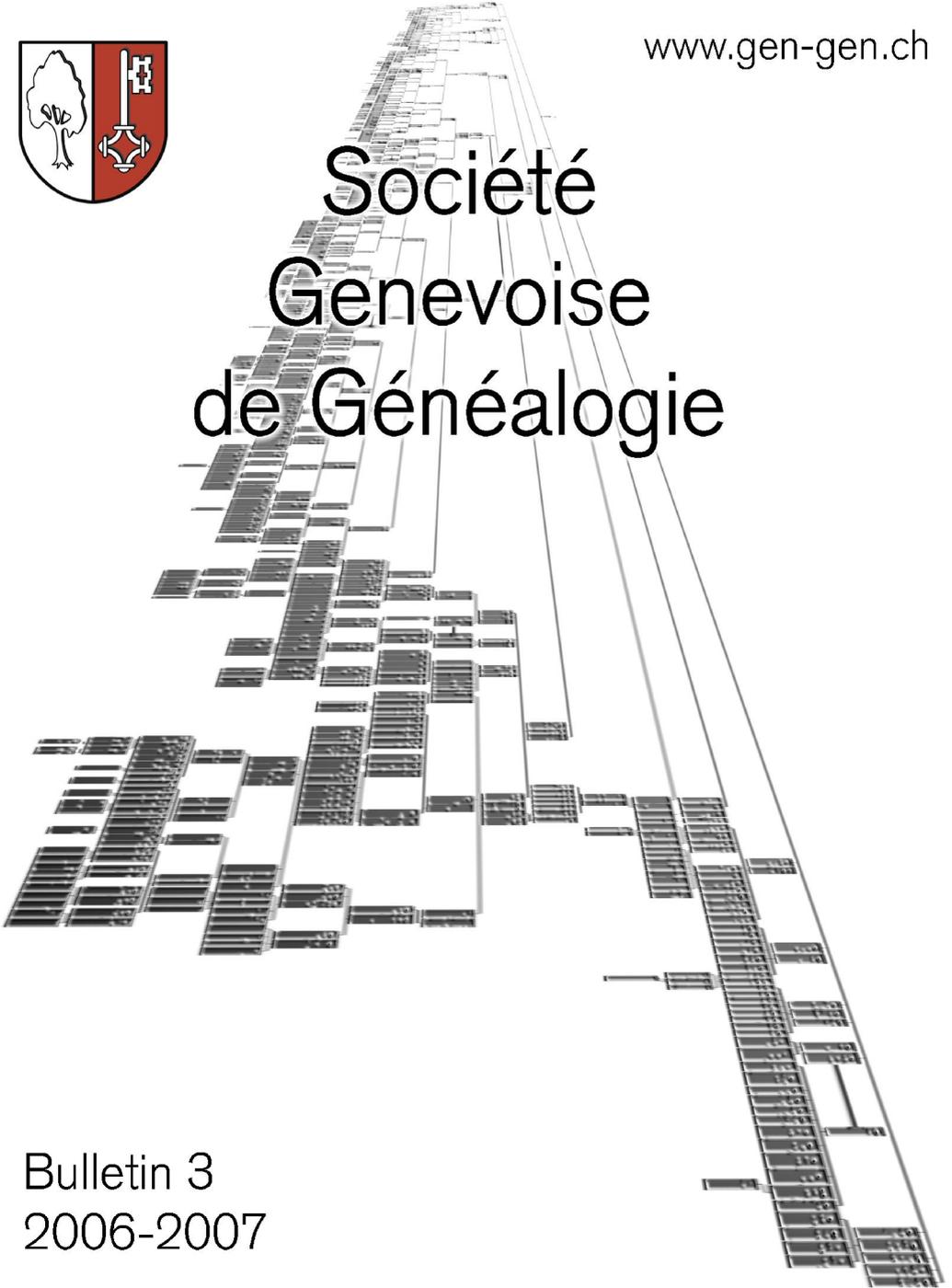


[www.gen-gen.ch](http://www.gen-gen.ch)



# Société Genevoise de Généalogie

Bulletin 3  
2006-2007



## COMITÉ

Nicolas Durand	président
Yvette Develey	vice-présidente
Olivier Chaponnière	archiviste
Danielle Margot	trésorière
Suzanne Kathari	édition du <i>Bulletin</i>
Roger Durand	mémorialiste
Natalie Rilliet	

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Editorial</b> .....	p. 1
<b>Communications et documents</b>	
Guy et <sup>†</sup> André LE COMTE, <i>Henriette Le Comte : claveciniste amoureuse du pasteur Charles Appia</i> .....	p. 2
Guy LE COMTE <i>Notes sur les Appia</i> .....	p. 18
Martine CHAPONNIÈRE <i>Emilie Gourd, 1879-1946</i> .....	p. 33
Suzanne KATHARI <i>Une balade à Dardagny</i> .....	p. 38
Natalie RILLIET <i>Une cousinade Naville</i> .....	p. 44
Natalie RILLIET <i>Un fragment de dalle armorié</i> .....	p. 49
<b>Vie de la société</b>	
Assemblée générale 2006 .....	p. 53
Assemblée générale 2007 .....	p. 59
Liste des membres .....	p. 64

## Editorial

Deux bougies de plus pour notre jeune société qui fête ses six ans le 31 décembre 2007. Deux années qui ont été marquées par une augmentation notable de la collaboration entre les membres, chercheurs et autres visiteurs du site.

Le forum n'a jamais été aussi actif, les membres sont contactés au travers du site, beaucoup participent à l'élaboration de l'arbre en ligne, des volontaires ont commencé à saisir la longue liste des ouvrages généalogiques ou les arbres issus de recherches privées dont nous n'avions que des exemplaires sur papier. Ce sont donc des milliers de personnes qui ont été rajoutées à l'arbre de la SGG ou dont les données ont été affinées, ces deux dernières années.

Les membres ne sont naturellement pas en reste. Après avoir vu une petite baisse (prévue) suite au "nettoyage de printemps", nous comptons de nouveau plus de 300 membres qui ont profité de plusieurs visites historico-culturo-généalogiques : village de Dardagny, exposition Gédéon Reverdin, musée de Nyon, etc. En tout, quasiment 500 personnes sont ou ont été membres de la SGG.

Une nouveauté concerne les adhésions familiales : afin d'encourager les personnes d'une même famille à devenir membres, nous offrons un an de plus à quiconque parraine un membre de sa famille proche, soit quatre liens généalogiques maximum (assez pour un cousin ou une belle-sœur, mais insuffisant pour un issu de germain).

Je vous souhaite une bonne lecture de ce troisième *Bulletin*, et j'espère avoir le plaisir de vous rencontrer lors de nos prochaines séances.

Nicolas DURAND, président

# HENRIETTE LE COMTE

claveniste amoureuse du pasteur Charles Appia

par Guy et † André LE COMTE

Anna Enrichetta, dite communément Henriette, la sixième et peut-être le dernier enfant de Claude Le Comte et de Teresa Molineri naît à Turin vers 1749.<sup>1</sup> Elle reçoit une éducation soignée, dans une famille vouée à la musique et à la danse. Elle apprend à lire, à écrire, à jouer du clavecin et deviendra une professionnelle de cet instrument. Elle coule sans doute une jeunesse heureuse, marquée par la pratique de son instrument et ponctuée par les spectacles du *Carignano*, mais qui s'achèvera très tôt.

## Un premier mariage malheureux

Elle se marie en effet vers 1766,<sup>2</sup> peu après le décès de son père, sans doute, avec Giacinto Massa,<sup>3</sup> un veuf père de deux garçons. Elle lui donne rapidement deux autres enfants, Teresa et Giacomo. Son union n'est cependant pas heureuse. En octobre 1768 déjà, Henriette quitte un mari qui la maltraite depuis de longues années et rentre chez sa mère.<sup>4</sup> Elle obtient le 20 novembre suivant une séparation légale, par un accord passé avec son mari et conclu par l'entremise du très

---

<sup>1</sup> Nous ne savons pas où résidait le couple Molineri, ni où la plupart de ses enfants furent baptisés. Il a donc fallu calculer la date de naissance d'Henriette d'après d'autres sources. Elle est âgée de 49 ans en 1798, lors d'un recensement genevois et serait donc née en 1749; lors de son décès à Avully en 1815, les témoins déclarent qu'elle a 64 ans. Claude et Teresa pourraient avoir eu d'autres enfants après elle.

<sup>2</sup> Elle est mariée depuis plusieurs années en 1768 et elle a deux enfants.

<sup>3</sup> Giacinto Massa avait épousé en premières noces, en 1750, Rosanna Susanna Duran, dont il avait eu deux fils Giuseppe, né en 1752 et Leone, né en 1755.

<sup>4</sup> AS Torino, Copie d'insinuazioni notarii di Torino, Anno 1770, libro 5, vol 1. fol. 223. : “[...] la signora Enrichetta del fu signor Claudio Le Comte, e moglie del Signore Giacinto Massa a causa di mali trattamenti e minacce di molti anni sofferte dal detto suo marito [...] ee ricoverarsi, comme ha fatto, da in mese circa a questa parte in casa colla s Lecomte signora Teresa”.

révérend sieur théologien, dom Giovanni Battista Ferrero.<sup>5</sup> Giacinto Massa, qui reconnaît ses torts, affirme que son épouse s'est toujours bien conduite à son égard et à celui de sa famille.<sup>6</sup> Il promet, si sa femme revient, de vivre avec elle de manière respectable et en bonne harmonie mais il lui rend, pour le temps de leur séparation, les meubles et les vêtements qu'elle avait apportés en sa maison, dont la liste est incluse dans l'acte. Parmi ces meubles, il y a un grand clavecin dans son étui de peau. Henriette pratique donc cet instrument.

Les enfants du couple ne sont pas mentionnés. Ils sont vraisemblablement restés dans la famille du mari. Henriette ne paraît pas avoir repris la vie commune. Elle reste sans doute chez sa mère et commence, peut-être à cette occasion, une carrière de claveciniste.<sup>7</sup> Giacinto Massa décède à Turin, le 5 février 1771. Henriette est veuve désormais, mais sa situation de famille est bien compliquée, séparée de corps d'un époux, dont elle a deux enfants en bas âge, elle doit partager la succession avec les deux fils mineurs du défunt : Giuseppe et Leone. Le partage a lieu le 20 juillet 1771 ; Giuseppe et Leone sont assistés par leur oncle maternel Felice Duran ; Anne Henriette, mère tutrice de ses enfants, est conseillée par l'avocat Giovanni Vincenzo Clerico.<sup>8</sup> Elle reçoit finalement 350 livres.

### Mariage avec Charles Appia

Nous perdons sa trace pendant quelques années. Est-elle restée chez sa mère ? Vit-elle désormais avec ses enfants ? Quoiqu'il en soit, sa vie bascule en 1776. Elle rencontre cette année-là l'aumônier vaudois

---

<sup>5</sup> AS Torino, Copie d'insinuazioni notarii di Torino, Anno 1770, libro 5, vol 1, fol. 223. L'acte, une *Dichiaras-sonne del Signor Giacinto Massa a favore della Signora Enrichetta Le Comte sua consorte*, est daté du 20 novembre 1768 et fut passé devant le notaire Moglia.

<sup>6</sup> Ibidem, « detta Signora di lui sua consorte, la quale ha sempre prestato i suoi servizi con tutta fedelta, zelo, attenzione, e vataggio a lui medesimo, e su a familia [...] »

<sup>7</sup> Elle est attestée comme claveciniste à Turin en 1776. Béatrice APPIA, « Une famille vaudoise du Piémont du XIV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle », *Bolletino di Studi Vallesi*, n° 126 (décembre 1969), pp. 37-62, et n° 127 (juin 1970), pp. 3-40.

<sup>8</sup> AS Torino, Copie d'insinuazioni notarii di Torino, Anno 1771, libro 8, vol 1, fol. 467. L'acte, assez long, comprend les différentes procurations.

du régiment de Chablais, Jean Charles Appia, fils de Daniel Isaac, pasteur vaudois de Saint-Jean. Né en 1751, le jeune homme a étudié à Bâle,<sup>9</sup> où il a été reçu à la cène à Pâques 1769,<sup>10</sup> consacré au saint ministère en l'Eglise française le 15 novembre 1772, suite aux supplications de son père et en catimini.<sup>11</sup> Rentré dans les Vallées, il est quelque temps l'adjoint de son père à Saint-Jean, avant de gagner Turin pour prendre son poste d'aumônier en 1775.<sup>12</sup> Charles Appia raconte en 1783 dans une supplique adressée au ministre de Sardaigne à Genève ce que fut cette rencontre qui bouleversa la vie d'Henriette :

Etant à Turin, aumônier dans le Régiment de Chablais en 1776 je tombai malade, que privé des secours les plus nécessaires, la veuve Massa, qui demeurait dans la même maison que moi, vint avec les sentiments d'une noble pitié m'offrir les soins dont elle sentait que j'avais besoin, je les acceptai avec la même honnêteté qu'ils m'étaient offerts.<sup>13</sup>

Charles Appia, revigoré par les soins de sa voisine, se remet bientôt et une idylle naît entre eux dont il lui attribue l'initiative. Je lui laisse à nouveau la plume :

Rappelé à la santé, La dite veuve Massa m'instruisit du désir qu'elle avait de passer dans les pays étrangers, elle m'invite à la suivre sous la promesse que je deviendrais son époux. Séduit par son bon cœur et par ses insinuations, vaincu par la reconnaissance, je partis un mois après elle, cédant ainsi aveuglément et en jeune homme qui n'a point d'expé-

---

<sup>9</sup> Staatsarchiv Basel, registres paroissiaux de l'Eglise française. Le pasteur J.J. Bournet note : "Aux fêtes de Pâques 1769 j'ai examiné et reçu à la communion Mr. Charles Appia, fils de Mr Daniel Isaac Appia, Pasteur en Piémont".

<sup>10</sup> Le premier avril 1769.

<sup>11</sup> Staatsarchiv Basel, registres paroissiaux de l'Eglise française. Le même pasteur Bournet écrit : "Le dimanche 15<sup>e</sup> novembre au sermon du soir, Mrs Charles Appia, Piémontais, et Jean Pierre Monier, d'Avenches, ont reçu l'imposition des mains dans notre Eglise par le ministère du seul soussigné, Mr Mouchon étant absent".

<sup>12</sup> Appia n'a pas que des amis dans les Vallées vaudoises, comme le rappelle Béatrice Appia dans « Une famille vaudoise du Piémont du XIV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle », op. cit. Une lettre du sieur Monteil à son beau-père Paul Vertu en fait foi, avec je ne sais quel air moqueur : "L'Orateur Charles Appia a joint le Régiment jeudy soir. Le temps nous apprendra de quelle manière il s'y comportera. Je ne manquerais pas de vous participer des fruits de sa conduite".

<sup>13</sup> AS Torino, Lett. Part. Mezzo 79, lettera 5 sett. 1783 de Carlo Appia. Collationnée sur une photo en ma possession.

rience à tout ce qu'elle voulait de moi, c'est bien ici que la fougue de la jeunesse l'a emporté sur ma prudence et ma raison, et voilà le fatal écueil où elles ont fait naufrage. J'ai rempli mon engagement en devenant l'époux de la veuve Massa, et voilà la faute par laquelle je me trouve tout à la fois, exilé, déshérité, et pour laquelle je viens demander grâce auprès de Votre Excellence.

Je sais bien qu'Appia écrit ici poussé par la nécessité, mais il n'est pas très galant. Acceptons cependant son récit en partie. A l'en croire, Henriette a déjà, au moment où elle le prend en pitié, un projet de se rendre à l'étranger. Il n'y a pas lieu d'en douter. Ce projet est suffisamment avancé pour qu'en quelques semaines, elle touche sa part de l'héritage paternel, emballe ses possessions les plus précieuses<sup>14</sup> et déménage dans le bailliage de Nyon. Elle devait y avoir trouvé une place de maîtresse de musique. Appia prétend l'avoir suivie à un mois d'intervalle. Il l'épouse à Coppet le 11 juillet 1776, ainsi que l'atteste cette brève mention dans les registres paroissiaux :

Monsieur le Ministre Appia et Mademoiselle Le Comte, l'un et l'autre Piémontais ont reçu la bénédiction de leur mariage à Coppet le 11 juillet 1776. Sur un brevet de Monsieur Willading seigneur Bailiff de Nion.<sup>15</sup>

Le mariage n'a donc pas été précédé d'une publication de bans, il se fait sur ordre du seigneur. Le pasteur note le fait. Henriette a repris son nom de jeune fille, elle n'est plus la veuve Massa. Les mariages interreligieux étant interdits, la demoiselle Le Comte a donc passé en quelques semaines du catholicisme au protestantisme. Est-ce bien vraisemblable ? Son mari dans sa supplique présente ainsi les faits :

Mon Père et moi avons tout fait pour qu'elle n'abjura point mais malgré tous nos efforts, la malheureuse a persisté sans abjuration publique à fréquenter les Eglises réformées.

Compte tenu du fait que je n'ai retrouvé aucune trace de cette abjuration, je suis assez porté à croire qu'Henriette a déclaré être protestante et qu'elle s'est comportée comme telle dès son mariage. Il n'est pas vraisemblable qu'Appia se soit opposé à la conversion

---

<sup>14</sup> En 1797, elle est encore en possession de six cuillères à café, marquées à ses initiales.

<sup>15</sup> ACV, Registres paroissiaux de Coppet, à la date.

d'Henriette, car si elle ne s'était pas convertie, il n'aurait pas pu l'épouser. Appia affirme avoir consulté son père qui résidait alors, rappelons-le, à Saint-Jean, près de La Tour. Le père, pasteur, aurait joint ses efforts à ceux de son fils. Il l'aurait fait sans doute, s'il avait été prévenu avant un mariage qu'il avait de bonnes raisons de redouter. Les Vaudois du Piémont et leurs pasteurs n'étaient que tolérés. Une manifestation de prosélytisme, une catholique abjurant pour épouser un ministre vaudois émigré mais fils d'un pasteur résidant, pouvait provoquer une décision royale rigoureuse. Le pasteur Appia, s'il avait été averti à temps, se serait donc opposé à la conversion d'Henriette ... et à son mariage. Dès qu'il apprit l'union de son fils, il prit ses précautions et le déshérita.<sup>16</sup>

Est-il possible, en partant du seul témoignage partiel et partial de Charles Appia de reconstituer les événements? Peut-être! Il est incontestable qu'Henriette, veuve Massa, avait préparé son départ de Turin. Elle touche avant de partir sa part de l'héritage paternel<sup>17</sup> et prend sans aucun doute des dispositions pour assurer la garde de ses deux enfants, dont l'aînée, la petite Teresa ne doit pas avoir plus de 8 ans. Il n'y a pas lieu de penser qu'elle ait, à l'occasion de ce départ, rompu avec sa famille. Elle quitte probablement Turin parce qu'elle a une place en vue en Suisse. Elle ne va pas à Coppet par hasard. Alors que ses projets sont bien avancés, elle s'intéresse au sort d'un de ses voisins, un jeune homme, parlant bien, sans aucun doute sympathique et pitoyable. Elle le soigne, elle l'aime. Henriette n'a pas été gâtée par la vie: mariée à 18 ans et rudoyée par son mari, à 27 ans elle a déjà vécu les maternités rapprochées, la séparation, le veuvage, la solitude...

Charles Appia est charmant, peu contrariant. Elle lui parle de ses projets d'avenir. Il connaît la Suisse, il l'encourage. En Suisse, ils pourront se marier. Il est pasteur, il aura une situation. Appia se

---

<sup>16</sup> Il avait bien des motifs de le faire. Béatrice APPIA, « Une famille vaudoise du Piémont du XIV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle », op. cit., raconte tout au long les mésaventures de Daniel Isaac avec ses enfants. Contrairement à ce qu'affirme Charles, Georges Muston fut un héritier légitime.

<sup>17</sup> En 1785, Charles Appia (nous y reviendrons) confesse avoir reçu 1500 livres de sa femme.

présente dans sa supplique comme un jeune homme naïf, tenant un engagement pris sans réfléchir envers une femme qui l'a ensorcelé. Ce n'est que par intérêt qu'il nie l'idylle née entre eux. Henriette a l'âge d'Appia, ou à peu près,<sup>18</sup> amoureuse, elle ne veut pas voir les difficultés du projet ou les mesure mal.

### **Un couple heureux à Coppet**

Ils ne feront pas route ensemble vers Coppet. Ce ne serait pas convenable. Henriette, qui sait où elle va, part la première. Risquons ici une hypothèse : Henriette pourrait avoir obtenu un engagement auprès du baron de Coppet, Georges Tobie Thellusson. Appia la rejoint peu après son installation et les deux tourtereaux vont exposer leur cas au bailli Willading qui signe l'autorisation de leur mariage. Il est bien évident qu'il ne l'a pas fait sur leur bonne mine. Henriette et Charles lui étaient recommandés. Si nous savions par qui ils le furent, nous pourrions mieux comprendre le projet d'Henriette. Willading n'aurait pas autorisé le mariage si Henriette ne l'avait assuré qu'elle était protestante. Elle pratiquera désormais cette religion et sa conduite religieuse ne donnera jamais lieu à la moindre remarque.<sup>19</sup>

Le couple passe à Coppet quelques années tranquilles. La qualité de ministre du Saint Evangile n'est pas contestée à Appia par les autorités bernoises mais il ne trouve qu'un emploi précaire. Le pasteur de Coppet, Monsieur Devenoge, est depuis longtemps malade. Il ne pouvait plus assurer son service, il est transféré à Commugny où Charles Appia le supplée. Il ne paraît pas avoir été nommé diacre, il en exerce simplement la fonction.<sup>20</sup>

De quoi vit la famille ? Il est difficile de le dire, le salaire d'Appia est mince, il fait probablement des à-côtés et tâte peut-être du préceptorat. Sa femme donne sans doute des leçons de musique. La famille ne roule pas sur l'or. Vers la fin de l'année 1783 sans doute, Charles

---

<sup>18</sup> D'après les registres de la Bourse italienne de Genève, elle aurait eu 58 ans en 1809.

<sup>19</sup> Henriette s'intéressait peut-être aux questions religieuses, parmi les livres qu'elle possède en 1771, il y a la Santa Biblia.

<sup>20</sup> Un arrangement de ce type aurait eu besoin de l'aval du seigneur de Coppet, Georges Tobie Thellusson.

Appia quitte Commugny et s'installe à Genève<sup>21</sup> où l'un de ses cousins Jean Cyprien exerce la profession de relieur.<sup>22</sup>

Henriette est-elle encore en contact avec sa famille ? Ce n'est pas sûr. Son frère aîné Ignace a suivi son exemple, il a quitté Turin pour la Suisse en 1781, il réside d'abord à Mathod puis à Berne et enfin dès le mois de juin 1783 à Lausanne. En janvier 1784, Teresa, la mère d'Henriette, meurt à Turin. Henriette l'a-t-elle su ? Rien ne permet de le dire ou de le nier.<sup>23</sup>

### Années genevoises

Appia tente aussitôt de récupérer l'héritage de son père mort depuis plus de trois ans et c'est à cette fin qu'il rédige la supplique que nous avons déjà citée. La situation financière d'Appia, qui n'a aucune chance d'être agréé au corps pastoral genevois, est obérée. Il explique sans ambages pourquoi à l'ambassadeur de Sardaigne qu'il sollicite de Genève le 5 septembre 1783 :

Mon Père mort depuis trois ans et demi, effrayé de l'inconséquence de mon mariage et craignant que ma portion de biens ne put me parvenir a établi George Muston, de Saint Jean son Héritier fiduciaire lequel aujourd'hui abuse de la confiance de mon Père et me frustre de la succession qui m'est due. Je recours donc très humblement à Votre Excellence afin qu'Il Lui plaise m'accorder ma grâce si j'ay violé quelque loy sans la connaître, ou me donner un sauf-conduit qui me permette de retourner dans ma Patrie pour y poursuivre ledit Muston qui possède mes

---

<sup>21</sup> Le couple est enregistré dès le 10 janvier 1784, c'est ce qui ressort du recensement de 1798 et des quittances de paiement des taxes. Cet enregistrement n'est pas mentionné dans Alfred PERRENOUD et Geneviève PERRET, *Livre des habitants de Genève 1684-1792*, MDG 51 de la SHAG, Genève, 1985. Il ne s'est fait qu'après quelques semaines ou quelques mois. En 1788, la Compagnie des pasteurs affirme qu'Appia est à Genève depuis six ans.

<sup>22</sup> Alfred PERRENOUD et Geneviève PERRET, *Livre des habitants de Genève 1684-1792*, op. cit., n°5636 Jean-Cyprien Appia (Elie) fils de Daniel, La Tour, Vallée de Luserne, relieur de livres, admis à l'habitation le 16.8.1765. Sa famille devenue genevoise au moment de la Révolution est attestée au moins pendant trois générations.

<sup>23</sup> Je pense qu'elle l'a su. Bien des années plus tard, elle dira qu'elle est sans nouvelle de ses enfants depuis de nombreuses années. Sa mère et son entourage ont dû lui en donner.

biens en indigne usurpateur. Si Votre Excellence daigne considérer que je n'ai qu'Elle pour Protecteur et pour appui pour intercéder auprès du Roy en ma faveur ; que je peux me rendre le témoignage de n'avoir rien autre à me reprocher, que je défie mes ennemis même d'élever d'autre nuage sur ma conduite, Elle ne se refusera pas à devenir le soutien d'un opprimé et à me fournir les moyens, par la permission que je sollicite, de rentrer dans des droits dont la Spoliation me réduit à la plus affreuse misère.<sup>24</sup>

Malgré le style ampoulé et obséquieux de l'auteur, la demande n'eut aucun succès. Elle fut classée sans suite.

La situation financière d'Appia, qui ne possédait rien lors de son mariage et avait été auparavant réduit, de son propre aveu, à accepter honnêtement la charité de sa voisine, n'est pas enviable. Il emprunte le 11 juillet 1782, 1 250 livres de France au taux de 6 % à Henry Gigaud, de Neuchâtel. Ce taux sera abaissé à 5 % mais Appia aura bien de la peine à s'acquitter des intérêts.<sup>25</sup> Henriette, en accord avec son mari prend bientôt des mesures conservatoires qui sont peut-être à mettre en rapport avec un heureux événement. En mai 1785, après neuf ans de mariage, elle met au monde son troisième enfant, un garçon prénommé Daniel. Le 7 juin de la même année, elle se présente avec son mari devant Jean Louis Duby, notaire à Genève qui constate :

Comme ainsi soit que mariage ait été béni, célébré et accompli dans l'Eglise de Coppet en Suisse il y a environ entre honorable sieur Charles Appia natif de Villars en la Vallée de Luzerne, d'une part, et Damoiselle Henriette Le Conte native de Turin, d'autre part sans que jusqu'à présent il ait été passé aucun contrat de leur mariage ce que désirant faire présentement pour la fixation des droits de ladite Dame Appia [...] Ledit Sieur Appia reconnaît et déclare de bonne foi qu'il reçut de sadite femme lors de leur mariage la Somme de quinze cent livres de Piedmont provenant de ce qui lui était parvenu dans l'hoirie et succession de feu Claude Le Conte, son père, de laquelle somme il en a retiré et remboursé celle de huit cent livres et a employé le surplus à l'achat de meuble, effets, ustenciles et linges qui composent présentement leur ménage.

---

<sup>24</sup> AS Torino, Lett. Part. Mezzo 79.

<sup>25</sup> Quand ce billet sera annulé en février 1786, Appia reconnaîtra devoir 149 livres de France, cinq sols et neuf deniers, et dans ce compte le fondé de pouvoir de Gigaud prendra en compte différents versements déjà effectués.

L'augment fixé par le contrat est de 750 livres, le cas de restitution arrivant, Henriette recevra 1 500 livres en argent, ou tous les meubles et 800 livres.<sup>26</sup> Il s'agit de mettre à l'abri, autant que possible, les biens du ménage.

Le 26 janvier 1786, Henriette et son mari retournent chez le notaire Duby qui atteste que

Dame Henriette Le Conte, femme de respectable Jean Charles Appia, Ministre du Saint Evangile a comparu en personne et que réfléchissant sur l'incertitude de l'heure de la mort [elle] a jugé convenable de faire disposition de ses biens après avoir auparavant imploré les secours et miséricorde de Dieu.

Henriette révoque tous les autres testaments qu'elle aurait faits, elle donne et lègue à tout prétendant droit en son hoirie leur légitime en ses biens dans laquelle elle les institue au besoin ses héritiers particuliers et les prive et déjette du surplus de ses biens. Elle nomme comme héritier universel le respectable Jean Charles Appia, son cher mari. Ce testament pose problème car Henriette a des héritiers légitimes qu'elle mentionne sans les nommer ; ce sont ses enfants, ceux du premier lit qu'elle réduit à leur légitime, c'est-à-dire déshérite, au profit de son mari, et le petit Daniel que très étrangement elle ne mentionne pas non plus. Elle n'évoque pas sa mère, morte depuis peu, le sait-elle d'ailleurs ? ni ses frères et sœurs.<sup>27</sup> Ils ont partagé avec elle l'héritage paternel et ne sont donc plus concernés par le sien.

Un créancier ne tarde pas à se manifester, c'est le Neuchâtelois Gigaud, ou plutôt son procureur, le sieur Combrias, chirurgien dentiste, et habitant. Le 21 février, le notaire Duby rend visite aux Appia et protocole ainsi cette visite :

---

<sup>26</sup> AEG, Minutaires de Jean Louis Duby, volume 29.

<sup>27</sup> Rappelons qu'Henriette a au moins un frère encore vivant, Ignace, violoniste virtuose, qui vit à Lausanne depuis peu. Elle pourrait avoir d'autres frères et sœurs vivant à Turin, car nous ne sommes pas certains d'avoir repéré tous les enfants de Claude et de Teresa Molineri. Est-il concevable qu'Ignace ait abandonné sa mère seule à Turin, quand il gagne Method en 1781 ? J'ai une certaine peine à le croire.

Ont comparu en personne M. Charles Appia M.D.S.E domicilié en cette ville comme principal débiteur et, de son autorité et exprès consentement Dame Anne Henriette Le Conte son épouse, caution icelle dame Appia conseillée en outre en conformité de la loi par ses voisins présents, et ladite Dame Appia autorisant, laquelle n'a pu être autorisée par ses parents ou alliés pour n'en avoir aucun en ce pays ainsi qu'elle l'a affirmé à nous notaire et témoins. Lesquels sieur et Dame Appia reconnaissent devoir solidairement avec renonciation au bénéfice de division d'action et à l'ordre de discussion à M. Henry Gigaud fils de Neuchâtel, le sieur Combrias chirurgien dentiste habitant, présent et pour ledit Gigaud stipulant la somme de 1349 livres, cinq sols, neuf deniers argents de France.

Cette somme est due pour cancellation du billet signé le 11 juillet 1782. Les voisins autorisant, Jean Louis Rochat, de Rolle en Suisse, et Samuel Richard, citoyen, signent l'acte.<sup>28</sup>

Le petit Daniel, dont la venue au monde avait peut-être provoqué ces divers arrangements, meurt bientôt, âgé de seize mois à l'hôpital de Genève, le 31 octobre 1786. Ses parents payent régulièrement les taxes d'habitation et trouvent peut-être le moyen de rembourser leur dette. De quoi vivent-ils ? Je n'ai retrouvé aucun document à ce sujet. Je ne peux que supposer qu'Henriette donne des leçons de musique et Appia des cours privés. Il cherche peut-être des pratiques au moyen d'annonces dans la *Feuille d'avis*. C'est une de ces annonces qui attirera sur lui l'attention de la Vénérable compagnie des pasteurs. On trouve en effet dans les registres de celle-ci la mention suivante datée du 14 novembre 1788, le Modérateur étant M. de L'Escale :

Etant opiné relativement à Mr, Appia, l'avis a été de Charger Mr. Martin le Pasteur de la dizaine ou il habite de le voir et de lui témoigner que la Compagnie a été surprise de ce qu'étant à Genève depuis 6 ans sans avoir pris la qualité de Ministre, il l'ait prise actuellement et de lui faire sentir qu'il ne lui convient pas à lui même de prendre ce caractère.

La Vénérable compagnie se trompe, Charles Appia, consacré à Bâle, n'hésite pas à prendre en privé la qualité de ministre que le notaire

---

<sup>28</sup> Le notaire note en marge que l'obligation est nulle pour avoir été remboursée. Il ne dit hélas pas quand.

Duby lui a reconnue.<sup>29</sup> Mais le faire en public est une toute autre affaire ; à Genève, exercer les fonctions de pasteur suppose l'appartenance à la Compagnie ou avoir son autorisation de faire état de ce titre. Le pasteur de dizaine fait diligence, il rapporte le vendredi suivant, M. Mouchon étant modérateur :<sup>30</sup>

Mr Martin a dit qu'ayant vu Mr Appia suivant la commission qui lui fut donnée Vendredi dernier, il lui a dit que les mêmes raisons qui empêchoient qu'il fit dans Genève les fonctions de Ministre devoient l'empêcher aussi d'en prendre publiquement le caractère, d'autant plus qu'en le prenant comme il l'a fait dans la Feuille d'avis, on peut trouver étrange qu'il n'en remplisse pas aucune des fonctions ce qui pourroit faire faire à bien des gens des réflexions qui lui seroient désavantageuses. Il a ajouté que Mr. Appia prit en bonne part ce qu'il lui avait dit à cet égard et promit de se conformer aux intentions de la Compagnie.<sup>31</sup>

### **Henriette et Charles se séparent**

La situation politique qui change rapidement dès l'année suivante amène à Genève son lot d'inquiétudes. La crise menace. En 1792, Henriette manque d'ouvrage, à ce qu'elle dira plus tard. Le 26 octobre elle présente en justice la requête suivante :

Magnifiques et très honorés seigneurs, Dame Henriette Le Conte, femme du sieur Charles Appia, très humble et obéissante servante de Vos Seigneuries leur expose avec respect qu'étant dans le cas de demander que son bien soit séparé et distingué de celui de son mari, elle vient prier Vos Seigneuries de lui accorder une séparation de biens la déclarant dame et maîtresse de ses droits et la renvoyer par devant l'ordinaire pour satisfaire à l'ordre et à l'Edit. La suppliante fait des vœux pour la République et Vos Seigneuries. Charles Appia ajoute une ligne avant de signer : Je consens aux fins de la présente requête, le 26 d'octobre 1792.

La séparation est prononcée trois jours plus tard :

---

<sup>29</sup> Appia s'est annoncé comme ministre en arrivant à Genève. Le 28 janvier 1784, on enregistre la réception de spectable Charles Appia, ministre de la Vallée de Luzerne en Piedmont.

<sup>30</sup> Rappelons en passant que la modération de la Vénérable compagnie s'exerçait à la semaine.

<sup>31</sup> AEG, Cp Pasteurs, Registre n° 34, aux dates.

Du 29 d'octobre 1792 en Conseil ordinaire, vû la présente requête et le consentement du mari de la suppliante mis au bas d'icelle arrête qu'il octroye à la suppliante la séparation par elle demandée la déclarant Dame Maîtresse de ses droits et la renvoyant par devant l'ordinaire pour satisfaire à l'ordre et à l'Edit.<sup>32</sup>

Charles Appia est-il encore à Genève au moment de la décision du Conseil ? On peut en douter. Le registre des étrangers<sup>33</sup> mentionne en 1792 : "On a retenu sa lettre et on lui a donné l'ordre de quitter la ville et son territoire dans les 24 heures". Il est probable qu'à réception de cet ordre, qui lui fut certainement intimé à cause de ses opinions favorables à la Révolution française, Charles Appia ait autorisé sa femme à récupérer ses biens et s'en soit allé, sans regret à ce qu'il semble. Il ne reviendra jamais à Genève, et ne donnera jamais plus de nouvelles à son épouse.<sup>34</sup>

### **Triste fin d'Henriette à Genève**

Le 5 novembre suivant, Henriette se met en ordre avec l'Edit, elle sollicite une permission de séjour personnelle et fournit la caution exigée par la loi. Son propriétaire<sup>35</sup> Jean Jacques Bérard déclare devant la Chambre des Etrangers :

Je soussigné cautionne en faveur des Bourses publiques de la ville et du territoire que Henriette Appia née Le Conte ne tombera point à leur charge, m'engageant à cet effet pour tout le temps que durera la

---

<sup>32</sup> Il s'agit de l'Edit du 22 mars 1791 qui règle les conditions de séjour des étrangers soumis au contrôle de la Noble Chambre des Etrangers.

<sup>33</sup> AEG, Registre des étrangers domiciliés de 1783 à 1798.

<sup>34</sup> Il s'engagea dans l'armée française, il est en 1793 capitaine dans l'armée de Kellermann et protège le Queyras contre les incursions des Vaudois. Une lettre d'un des fils de Jean Paul Vertu à son père resté à La Tour, datée du 12 octobre 1808, nous apprend qu'il dînera le lendemain chez lui (à Turin) avec ses frères et sœurs et le sieur Charles Appia absent de La Tour depuis plus de 30 ans. Appia viendrait de Paris, aurait été ministre de chapelle à Stockholm, aurait voyagé en Russie et en Egypte et serait trésorier de la couronne à Paris. Il voyageait pour affaires. A la même époque, sa femme sombre dans la misère.

<sup>35</sup> Elle habite alors en la maison Bérard.

permission de séjour qui lui sera accordée, Fait et passé en la Chambre des étrangers le 5 novembre 1792.<sup>36</sup>

Henriette accuse durement le coup. En 1797, rédigeant un ultime testament, elle résumera ainsi cette époque :

Je dois à mon beau frère Cyprien Appia [...] la plus grande reconnaissance pour les bienfaits dont il m'a comblée et les secours qu'il m'a tendus dans les moment de détresse où je me suis rencontrée par suite d'événement, étant oubliée et abandonnée de mon mari dans un moment ou j'avais très peu ou point d'occupation.<sup>37</sup>

Le 28 mai 1793 la justice fait, à la requête de l'épouse délaissée, taxer par l'huissier Mercier et la fripière Rosselet les biens du sieur Appia : quelques meubles, de la vaisselle, un habit, le total se monte à 1 207 livres et six sols. Henriette produit ses créances, une confession de son mari pour 1 500 livres, un augment de 750 livres et les nippes à l'usage de sa personne. Les créanciers cités ne se sont pas présentés. Les biens inventoriés sont confiés le 6 juin suivant à Henriette qui en devra fidèle compte à qui de droit.<sup>38</sup>

Dès lors, on peut la suivre grâce aux versements qu'elle fait à chaque renouvellement de sa permission de séjour, elle paye par semestre d'abord, puis par trimestre une taxe de deux francs par mois.<sup>39</sup> Elle rétablit, semble-t-il, un peu sa situation. Elle trouve par son activité de quoi se suffire à elle-même, payer ses taxes et ses loyers et sauver les quelques meubles qu'elle possède. De quoi vit-elle ? Le recensement de 1798 est le seul document qui éclaire un peu le problème. Les dizeniens chargés de contrôler les habitants donnent sur elle les renseignements suivants :

---

<sup>36</sup> AEG, Etranger A 10. Livre des cautionnements pour les permissions de séjour à l'usage de la Noble Chambre des Etrangers.

<sup>37</sup> AEG, Jur. Civ. Eb n° 45.

<sup>38</sup> Les biens d'Henriette n'ont pas été inventoriés.

<sup>39</sup> AEG, Etrangers A 6. Les permissions sont datées du 17 août 1794, pour six mois, du 14 novembre 1794 pour six mois, puis pour trois mois du 23 avril 1795, 23 octobre 1795 et ainsi de suite jusqu'au 26 avril 1796, la taxe de 12 francs annuels étant réévaluée à 7 florins, puis jusqu'au 26 mai 1798.

Henriette Appia, née Le Comte, de Turin, musicienne de profession, habite et fait ménage en la maison Bérard n° 32, carré n° 222, dans la région entre le bas et le milieu de la Cité, sa permission date du 5 novembre 1792 et son mari doit rester absent.

Lors du recensement, Henriette a déménagé dans l'arrondissement du Parc, maison Huaut, n° 219. Elle a 49 ans<sup>40</sup> et elle est musicienne.<sup>41</sup>

Le 26 septembre 1797, Henriette, malade dicte au notaire Vignier un ultime testament que j'ai déjà évoqué. C'est pour elle l'occasion de revenir sur le passé. Elle fait un legs à Cyprien Appia son beau-frère pour le remercier de l'aide qu'il lui a apportée dans les mauvais moments qu'elle a vécus :

Je lui donne et lègue ma garde-robe de noyer et tous habillements, nippes et linges à l'usage de ma personne ainsy que tout mon mantillage sans réserve. De plus un service d'argent, six cuillères à café d'argent marquées EL et ma montre à boëtte d'or en similor et ses chaînes et enfin les livres qui composent ma bibliothèque.

La garde-robe de noyer est peut-être celle qui, d'après l'inventaire de 1793, appartenait à Charles Appia, mais les autres objets légués appartiennent en propre à la testatrice qui fait de Cyprien Appia son héritier universel, à une grosse réserve près :

J'ignore si Teresa et Jacques Massa mes deux enfants de mon premier mariage vivent encore n'ayant reçu aucune nouvelle d'eux depuis nombres d'années, mais dans le cas où ils existeraient au moment de mon décès ou à leur défaut leurs enfants. Je fais et j'institue pour héritiers seul et universel mesdits enfants ou les leurs par égale part, Et dans le cas que mes dits enfants seroient décédés l'un et l'autre sans postérité je nomme et institue pour mon héritier seul et universel mondit beau frère Ciprien Appia ou les siens [...]

Henriette n'a plus à ménager les intérêts de son mari, ni du petit Daniel. Elle se souvient de ses autres enfants. Depuis quand n'a-t-elle plus de nouvelles ? Il est impossible de le dire mais la formule qu'elle

---

<sup>40</sup> Elle serait donc née en 1749.

<sup>41</sup> AEG, Recensement 1798 BG n° 2974.

emploi quand elle déplore le fait : “n’ayant reçu aucune nouvelle d’eux depuis nombres d’années”, m’amène à penser qu’elle en a reçu jadis, après son départ de Turin. Désire-t-elle sincèrement savoir ce qu’ils sont devenus ? Jean Jacques Bérard, exécuteur testamentaire désigné, devra-t-il les rechercher ou tout cela n’est-il qu’une clause de style ? Henriette ne mentionne pas les membres survivants de sa propre famille. A-t-elle rompu avec eux ? En a-t-elle des nouvelles ? Son frère vit à Lausanne où il est maître de musique et violoniste. Le sait-elle ?

La vie reprend son cours. Henriette ne fait plus parler d’elle avant le 18 mars 1809. Ce jour-là, le conseil de la Bourse italienne, composé de MM. Lombard, Turettini et Fatio, tient sa séance ordinaire. Le président Turettini lit une lettre adressée à la Société que M. Calandrini lui a fait parvenir :

Elle contient la demande d’une nommée Henriette Appia, femme d’un ancien pasteur des Vallées, qui après avoir longtemps vécu à Genève avec son mari en a été abandonnée, aussi longtemps qu’elle l’a pu elle a fourni à ses besoins, mais aujourd’hui, elle est hors d’état d’y pourvoir plus longtemps et elle a recouru à la société s’appuyant des recommandations de MM Boley, Lhospitalier, Moricand, Deona, Pallard, Viollier et se dit protestante. Le bureau considérant que cette femme est âgée de 58 ans, qu’elle professe la religion protestante, qu’elle est femme d’un ancien pasteur des Vallées du Piedmont qu’elle réside depuis longtemps à Genève et que ces circonstances réunies la classe au nombre des personnes mentionnées dans l’article 2 des règlements supplémentaires sanctionné dans l’assemblée générale du 21 mars 1805 lui accorde un secours de 21 francs par mois à dater du 1 mars.<sup>42</sup>

C’est dans les registres de caisse de la Bourse que nous pouvons la suivre, mois après mois, la pension de la Dame Appia, de la femme Appia ou de la femme d’Appia est régulièrement versée. Dès le mois de mai, elle est pensionnaire à Cartigny. Elle est ensuite placée à Eaumorte, hameau de la petite commune d’Avully.<sup>43</sup> C’est là que

---

<sup>42</sup> Bibliothèque de Genève, Ms supp. 781 n° 5.

<sup>43</sup> Eaumorte est un petit hameau, perdu dans les vignes, qu’on peut reconnaître sous le nom d’Aygues Mortes sur la carte du traité de Turin de 1754 ; il est situé sur la frontière d’alors, du côté genevois. Peut-être que l’une de ses maisons se trouvait de l’autre côté de la route, qui faisait frontière et donc sur la commune d’Avully.

s'achève son existence, dont voici le dernier témoignage, laborieusement écrit et qui ne respecte même pas son nom :

L'an Mille huit cent quinze et le dix neuf du moi de mars à deux heures du soir par devant nous Adjoint au Maire de la commune davully et délégué par lui pour faire les fonctions de officier d'état civil de la commune davully, arrondissement de la République de Genève son comparu Philippe Favre cultivateur age de quarante un an Domicilie a aumorte ameau de la Commune de Avully et Jean Louis Durand Laboureur age de vingt huit an Domicilie Avully les quel nous ont Declare que le 17 du mois de mars a dix heures du soir est décédée La Conte Henriette agee de soixante quatre ans pentionere née a Turin Domicilie a haumorte et les declaran on signe avec nous le present acte de deces après que lecture leur en a etté faite exeppte Favre Philippe pour être ilitéré.<sup>44</sup>

Henriette Le Comte, la musicienne qui avait connu dans sa jeunesse les ors du *Carignano*, la passionnée qui avait changé de pays et de religion pour l'amour d'un beau parleur qu'elle avait soigné, meurt très misérablement dans une pauvre maison d'un hameau genevois. Elle a perdu jusqu'à son nom, elle est devenue Henriette La Conte. Vers qui s'en vont ses dernières pensées, vers ses enfants morts ou vivants, vers l'orateur enjôleur qui l'a abandonnée et qui mourra moins d'une année plus tard, le 1<sup>er</sup> janvier 1816, à Pignerol, chez son frère Cyprien, ou vers Ignace, ce frère dont elle n'a jamais rien dit officiellement et qui vit à Lausanne ?

Elle meurt sans savoir que, dans la garnison suisse de Genève, un grenadier vaudois Théophile Henri Le Comte, son neveu, s'ennuie de sa famille.

Ignace Le Comte n'évoque jamais sa sœur dans les lettres de lui qui nous restent, mais tous ses enfants, Charles, Frédéric, Théophile, Adèle, Pauline, Justine et, naturellement, les deux petits Henri, tôt fauchés par la mort, portent en plus du leur, le prénom de sa sœur perdue.

---

<sup>44</sup> AEG, E.C. 4 Avully 1815 n° 1.

# NOTES SUR LES APPIA DE SAINT-JEAN AU VAL PELICE

par Guy LE COMTE

Ce post-scriptum m'a été « commandé » par mon ami Roger Durand qui souhaitait que je replace Jean Charles Appia dans sa famille. Je le fais d'autant plus volontiers que cela me permet de rendre un juste hommage à mes prédécesseurs. Je ne tiens pas, en effet, à me parer des plumes du paon !

Pour écrire la lamentable histoire d'Henriette Le Comte, femme de Jean Charles Appia, je n'ai fait que mettre en forme un dossier constitué par mon père, André Le Comte, dès 1939. Je ne l'ai complété que sur des points de détails et j'en ai vérifié les sources. Au cours de ses recherches, mon père avait rencontré en 1960, par l'entremise de Théophile Pons, grand spécialiste de l'histoire vaudoise, l'une des arrière-petites-filles du pasteur Paul Joseph Appia,<sup>1</sup> Béatrice Appia qui écrivait l'histoire de sa famille. Il s'ensuivit un échange d'informations fort profitables aux deux parties. Mon père lui fournit des détails sur le mariage d'Henriette et la période suisse de l'existence de Jean Charles Appia. Elle l'autorisa à copier certains documents qu'elle détenait.<sup>2</sup> Mon père dressa donc, à partir des documents qu'il avait reçus un tableau généalogique sommaire ... qu'il classa car il ne concernait que marginalement l'objet de ses propres recherches.

Madame Béatrice Appia publia le résultat des siennes.<sup>3</sup> Sa contribution est du plus haut intérêt et il faut la consulter pour la généalogie des Appia dès le XVI<sup>e</sup> dans les Vallées vaudoises. Elle a utilisé toutes les sources disponibles, archives de la famille, archives féodales des

---

<sup>1</sup> Père de Louis Appia, cofondateur de la Croix-Rouge.

<sup>2</sup> Les originaux ayant disparu depuis dans un incendie, ces copies sont tout ce qui reste des archives familiales utilisées par Béatrice Appia.

<sup>3</sup> Béatrice APPIA, « Une famille vaudoise du Piémont du XIV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Documents recueillis, présentés et commentés par Béatrice Appia », *Bolletino*, 126 (1969), pp. 37-62 et *Bolletino*, 127 (1970), pp.3-40.

seigneurs de Luserne,<sup>4</sup> archives communales de Saint-Jean,<sup>5</sup> de la Bealera Peyrotta,<sup>6</sup> de la Table vaudoise,<sup>7</sup> registres paroissiaux, registres notariaux, correspondance de la famille Vertu, œuvres des historiens vaudois.<sup>8</sup> Madame Appia ne cache pas ses sources et les loue beaucoup, mais elle les cite le plus souvent de seconde main et de manière peu précise,<sup>9</sup> ce qui complique parfois les recoupements. Elle se laisse aussi tenter par des hypothèses hasardées, auxquelles elle est obligée par la suite d'adapter ses documents.

Elle a eu le grand mérite de démêler l'écheveau compliqué des différentes branches de la famille, dont les membres n'ont porté qu'un nombre très restreint de prénoms, une dizaine, portés parfois en composition différentes par plusieurs frères ou sœurs. Les filles s'appellent Louise, Constance, Catherine, Marguerite ou Jeanne, les garçons, Jean, Daniel, Cyprien, Paul ou Barthélémy, les identifications sont parfois délicates et l'une d'entre elles au moins, j'y reviendrai, m'apparaît fautive.

Madame Appia a, en outre, replacé sa généalogie dans le cadre de l'histoire dramatique des Vallées au XVII<sup>e</sup> siècle, qui se déroule entre une quasi extinction due à la peste, 10 500 morts en 1630-1631 et un quasi génocide en 1686-1688 qui fit près de 9000 morts sur 12 000 Vaudois emprisonnés. Elle montre bien comment la famille Appia fut en cette dernière occasion près de son extinction. C'est donc à l'aide de son article, consultable aux Archives d'Etat de Genève, et souvent repris, que je vais résumer la généalogie de Jean Charles Appia et celle de ses ancêtres communs avec Louis Appia en la corrigeant au

---

<sup>4</sup> Notamment les reconnaissances de 1373, 1472, et 1529, avec photographies. Les contrats conclus avec les seigneurs en 1469 et 1478 sont aussi cités.

<sup>5</sup> Tailles communales de 1698 et 1699.

<sup>6</sup> La Bealera Peyrotta était un syndicat qui répartissait l'eau amenée d'Angrogne à Saint-Jean.

<sup>7</sup> La Compagnie des pasteurs vaudois.

<sup>8</sup> Elle utilise constamment le régeste des actes notariés concernant les habitants des Vallées, rédigé par Jean Jalla. Elle cite sans référence Pierre GILLE, *Histoire ecclésiastique des églises vaudoises*, achevée en 1643, et William BEATTIE, *Les Vaudois ou les Vallées protestantes du Piémont et du Dauphiné*, Londres, 1836.

<sup>9</sup> Sa source principale est une généalogie manuscrite de la famille Appia, par Jean Jalla, qui m'a été aimablement communiquée par l'archiviste de la Table vaudoise, Madame Gabriella Ballesio, que je tiens à remercier pour sa très grande disponibilité.

besoin, en indiquant ses sources chaque fois que cela sera possible, et en rendant à Jean Jalla, principal informateur de Béatrice Appia, sa juste place.

Jean Charles Appia était le dernier fils du pasteur Daniel Isaac Appia et de Marguerite Tufferd, de Montbéliard. Daniel Isaac avait étudié à Lausanne, Genève et Utrecht, il avait reçu un témoignage honoraire de l'Université de Genève en 1731.<sup>10</sup> Madame Appia décrit ainsi cette famille : "Il épousa vers 1740<sup>11</sup> Marguerite Tufferd, de Montbéliard, née 16 septembre 1708, morte à Saint-Jean le 2 janvier 1772. Ils eurent six enfants : 1) Cyprien Isaac né 1 août 1741 proposant mort à Bâle en 1767, 2) Marguerite Dauphine morte en bas âge, 3) Isaac né 1 février 1745, 4) Cyprien, né le 12 décembre 1746, 5) Marguerite née le 4 mars 1750, décédée entre 1806 et 1812 à la Tour, 6) Jean-Charles né le 11 mai 1751, pasteur mort le 1<sup>er</sup> janvier 1816".<sup>12</sup> Voilà qui n'est pas trop précis, Daniel Isaac Appia eut au moins neuf enfants de son épouse car il convient d'ajouter à cette liste :

**Jeanne Marie Elisabeth**, née le 22 mars 1738 à Angrogne, présentée au baptême le 29 avril, par son père et sa mère "qui ont prêté la main à M. Favre et à Mme Amiod son épouse, tous deux de Neufchatel", décédée le 7 septembre 1738.

**Jeanne Henriette**, née le 5 septembre 1739 à Angrogne, présentée au baptême par son père et sa grand-mère "qui ont prêté la main à M. Jean Henri Touchon du Grand Conseil de Neufchatel, et Mme Jeanne Marie François, son épouse".

**Charles Daniel**, né le 14 juin 1748 à Vilars dont les parrains et marraines furent Charles Antoine Chevalier, Ministre à Rolle en Suisse, Marguerite Leyroz (Leyvraz ?) sa femme, Daniel Appia pasteur à Saint-Jean et Marie Bordier sa femme. Charles Daniel

---

<sup>10</sup> Sven STELLING-MICHAUD, op. cit., n° 5602.

<sup>11</sup> Il faut avancer la date de ce mariage à 1737, puisque la première fille du couple naît à Angrogne le 22 mars 1738, selon une communication de Madame Gabriella Ballesio.

<sup>12</sup> Béatrice APPIA, *Bolletino*, 127, p. 11 ; elle omet d'inscrire l'année de naissance de Jean Charles Appia.

meurt jeune probablement avant la naissance de son frère Jean Charles en 1751.<sup>13</sup>

Béatrice Appia donne, au fil de son texte, quelques précisions supplémentaires. Marguerite épouse, le 10 avril 1771, Jean Barthélémy Appia, fils de Jean Barthélémy et de Marie Rossier.<sup>14</sup> Elle esquisse une biographie de Cyprien et de Jean Charles Appia. Elle avoue avoir eu de la peine à établir cette généalogie :

L'homonymie à répétition des fils de Daniel Isaac a compliqué nos recherches et troublé toute clarté dans cet imbroglio.

Comment s'y est-elle prise, elle ne le dit pas, mais cite sa source : "une correspondance conservée dans les Archives de la Table".<sup>15</sup> Elle a utilisé la lettre suivante adressée le 31 août 1767 par Daniel Isaac à M. Respinger, docteur en médecine à Bâle, où elle évoque le cas de deux de ses enfants : "Monsieur, j'envoie mon fils aîné dans votre célèbre université pour y finir ses études qu'il a commencée à Lausanne et qu'il a discontinuée pendant quelques temps, je serois charmé qu'il put être avec son frère Cyprien...". Appia demande à son interlocuteur de fournir à l'entretien de ses fils avec une honnête économie et signale qu'à Bâle M. Bert pourra lui donner crédit. Le fils aîné est atteint d'une maladie vénérienne, il a consulté M. Tissot à Lausanne auquel Daniel Isaac écrit le 5 octobre :

Monsieur, quoique je n'aie pas l'honneur de vous connaître personnellement, la haute réputation que vous vous êtes acquise m'est très connue en particulier par l'habileté à guérir l'incommodité dont mon fils est attaqué. Je ne doute qu'il ne fut guéri radicalement s'il eut voulu se soumettre à vos directions, mais ne les ayant pas suivie et sentant augmenter son mal, il n'ose pas s'adresser à vous derechef.

Daniel Isaac prie Tissot de lui indiquer un traitement que son fils suivra scrupuleusement. Tissot ne put rien pour ce fils aîné qui ayant

---

<sup>13</sup> Daniel Isaac Appia n'a pas noté les décès de ses enfants, mais il est douteux qu'il ait donné le même prénom de Charles à deux de ses garçons.

<sup>14</sup> Béatrice APPIA, *Bolletino*, p. 13.

<sup>15</sup> Béatrice APPIA, *Bolletino*, p. 12. Il s'agit en fait du cahier des lettres du pasteur de Saint-Jean, Daniel Isaac Appia. Les extraits que j'en cite ont été transcrits, jadis, par mon père.

réformé sa conduite et repris ses études mourra bientôt. Béatrice Appia cite une lettre, qu'elle date faussement de 1767, de Cyprien Appia, frère d'Isaac, à une de ses cousines Vertu, évoquant ses parents ; il écrit :

Ils apprennent dans la même heure, dans le même moment et mon sort facheux<sup>16</sup> et la mort de leur aîné ! Feu mon frère n'a donc quitté sa chère patrie, que pour laisser ses os dans une terre étrangère, dans Bâle ! Sa vie exemplaire n'a donc commencé tard que pour finir de bonne heure. Il n'a donc gagné la faveur et l'amitié de ses supérieurs que pour la perdre quand il arrivait au port.<sup>17</sup>

Le fils aîné de Daniel Isaac étant un Cyprien Isaac né en 1740, madame Appia en a logiquement conclu que c'est lui qui était mort à Bâle. L'acte de décès de ce fils introduit cependant un doute quant à son identité :

Le vendredi 21 octobre 1768 est mort Mr Isaac Appia des Vallées du Piémont, Etudiant en Théologie âgé d'environ 24 ans il a été enseveli le lundi suivant au cimetière de l'Eglise française Mr le pasteur Mouchon a fait un discours funèbre et l'Université a assisté en corps à ses funeraillles.<sup>18</sup>

Cyprien Isaac aurait eu 27 ans et trois mois environ, Isaac 23 ans et 9 mois, lequel a 24 ans environ ? On peut certes objecter qu'Isaac n'est pas l'aîné, il ne le serait que si Cyprien Isaac avait prédécédé. Je pense que c'est ce qui s'est produit. Cyprien Isaac doit être mort jeune, avant 1745,<sup>19</sup> et son prénom aura été attribué à un petit frère. Hélas ! Béatrice Appia signale :

Le fait est qu'en date du 14 mars 1780, Pierre Maghit de Turin qui a un ami en Russie lui demande de faire des recherches sur Cyprien et Isaac Appia ; car le sieur Georges Muston, héritier universel de leur père Daniel Isaac – par acte testamentaire du 16 avril 1778 et décédé le 16 janvier

---

<sup>16</sup> Cyprien vient d'être exclu de l'Académie de Bâle.

<sup>17</sup> Béatrice APPIA, *Bolletino*, p. 23.

<sup>18</sup> Staatsarchiv Basel, Registre mortuaire F 4 p. 19, archives de l'Eglise française.

<sup>19</sup> Son décès n'a pas été inscrit dans les registres de la paroisse de Vilars, dont son père était pasteur.

1780 – voudrait les savoir en vie pour mettre au net cette affaire de succession, déjà attaquée par Jean Charles leur frère.<sup>20</sup>

Voilà qui retrouble la clarté de l'imbroglio. Quelqu'un a fait une erreur, mais qui ? Je crois qu'il faut ici incriminer Béatrice Appia. L'enfant baptisé au Villar, le 1 août 1741, s'appelait Cyprien. Madame Appia l'a appelé Cyprien Isaac, parce qu'elle était persuadée que c'est ce fils aîné qui était mort à Bâle en 1768 et qu'il fallait bien le distinguer de l'autre Cyprien avec qui il vivait à Bâle. Cette première erreur en a entraîné d'autres, Isaac n'étant pas mort à Bâle, devait réapparaître une fois ou l'autre. Aussi quand Georges Muston recherche en Russie les héritiers de Daniel Isaac, Béatrice Appia ajoute-t-elle tout naturellement un Isaac ressuscité au Cyprien dont s'inquiétait Georges Muston.

La carrière de **Cyprien**, le frère unique de Jean Charles, peut être partiellement retracée. *Le livre du recteur* donne sur son compte quelques indications supplémentaires. Il a étudié à Lausanne dès 1765,<sup>21</sup> puis dès le 15 décembre 1766 il est immatriculé à Bâle, où nous l'avons vu, son frère le rejoint, il suit les cours de philosophie dès le 28 avril 1767. Il semble n'avoir pas averti son père de son exclusion.<sup>22</sup> Il quitte Bâle à une date inconnue. Son frère Jean Charles, l'y remplace. Cyprien gagne la Hollande et s'immatricule à Leyde, en théologie, le 17 mai 1770. Il n'y reste pas longtemps. Le 23 juillet 1770, son père remercie le pasteur Pictet qui a pris une de ses requêtes en considération :

En conséquence j'ai écrit à mon fils de se rendre dans votre Académie et lui ai marqué les conditions que vous exigez de lui ; mon grand désir est qu'il y satisfasse et qu'il se rende digne de votre protection.

Le 17 octobre 1770 Cyprien est à Genève depuis quelque temps. Ce jour-là, Daniel Isaac relance Pictet ; il est aux abois :

---

<sup>20</sup> Béatrice APPIA, *Bolletino*, p. 26, qui hélas ne cite pas sa source.

<sup>21</sup> Sven STELLING-MICHAUD, op. cit., notice 6439.

<sup>22</sup> Qu'il est impossible de dater, en l'état. A-t-elle même eu lieu ? Cyprien parle à sa cousine Vertu de "son sort facheux". C'est Béatrice Appia qui note qu'il a été exclu de son académie, il peut tout aussi bien l'avoir quittée.

Mon fils m'a marqué d'une manière qui manifestoit sa sensibilité et sa gratitude l'accueil gracieux que vous avez daigné lui faire. [...] Je m'attendais qu'il aurait rendu quelques propositions, je ne sache pourtant qu'il l'ait fait, comme il aurait pu et du le faire. Il est en âge d'être consacré étant né le 17 octobre 1746.<sup>23</sup> Il a subi toutes les épreuves à Bâle, elles ont été approuvées, le jour de sa consécration étoit fixé, il n'a pas trouvé à propos d'en profiter.<sup>24</sup>

Le père a payé les dettes de ses deux aînés. Il n'a plus d'argent à envoyer à son fils et souhaiterait que M. Pictet lui trouve un préceptorat que Cyprien rechigne à accepter. Daniel Isaac se fait humble :

Cecy me rapèle que les Vaudois sont toujours vaudois c'est à dire des gens que Dieu a placé dans le monde pour exercer sans cesse la charité de leurs frères, ils sont assez heureux pour en trouver qui les écoutent et les consolent ; je ne puis que me mettre de ce nombre et vous prier de me considérer comme tel.

Il n'a cependant pas perdu l'espoir de le voir pasteur puisqu'il conclut ainsi sa supplique :

Comme mon fils a refusé la consécration à Bâle j'ai quelques doutes sur ses vues à l'égard de son dévouement au Saint Ministère, faites moi la grace de le sonder là dessus d'une manière indirecte, et sur le terme qu'il voudroit encore donner à la consécration, j'aurais besoin me sentant déchoir qu'il se rendit icy pour me soulager.

L'examen de Pictet dut être favorable car Cyprien commence sa théologie à Genève dès le 3 décembre 1770. Il ne l'achèvera pas. Le 8 mai 1772, il est l'objet de plaintes concernant sa conduite et ses sentiments. Le 15 mai suivant, il est rayé du matricule.<sup>25</sup> Le coup dut être sensible pour ce père mais il y avait déjà paré en écrivant le 22 mars au moins quatre lettres à Bâle, pour demander que l'on soumette son fils Jean Charles "aux Epreuves avant ou après Pâques

---

<sup>23</sup> Cette date est différente de celle donnée par Béatrice Appia qui a peut-être noté son baptême.

<sup>24</sup> Cette version du départ de Cyprien de Bâle, que Daniel Isaac répète deux fois dans sa lettre à Pictet, semble plus plausible que celle donnée par Béatrice Appia.

<sup>25</sup> Cyprien est peut-être resté à Genève jusqu'en 1775. Il y revint à temps pour soutenir sa belle-sœur en 1798.

en vue qu'ils reçoivent l'imposition des mains".<sup>26</sup> Jean Charles cependant doute du succès de l'entreprise son père s'en explique ainsi : "il me marque qu'il craint que mes recommandations n'aient pas le succès que j'en attendois".<sup>27</sup> Le père est conscient des faiblesses de son fils :

Il sera faible selon toute apparence mais si l'on peut rendre bon témoignage de ses sentiments, de sa fidélité et de sa conduite qui sont les principales qualités que l'on doit exiger d'une personne qui se consacre à cet auguste emploi.<sup>28</sup>

Il se fait pathétique :

Mes projets ne s'étendent pas loin, ils se bornent à me procurer un fils qui puisse m'assister dans mes dernières heures et avoir soin du peu de bien qui me reste et qu'il n'aille pas au pillage.<sup>29</sup>

Nous savons ce qu'il en advint. Jean Charles, dont la conduite à Bâle n'avait semble-t-il pas donné lieu à des remarques désagréables, fut consacré le 15 novembre suivant, un peu à la sauvette.

Laissons **Daniel Isaac** à ses tourments de père et intéressons-nous à son ascendance. Il était né en 1710 à Saint-Jean, fils du pasteur de ce lieu, **Cyprien (Barthélémy) Appia**, et de Jeanne Joubert. Ce Cyprien fit une brillante carrière. Né à Saint-Jean vers 1682,<sup>30</sup> de Daniel et de Constance Vertu il partagea enfant les tribulations de sa famille, aux Vallées et en exil. Orphelin de bonne heure, sa mère le ramène à Saint-Jean avec son frère Paul (l'ancêtre de Louis Appia) vers 1690. Les deux frères s'en vont ensuite étudier la théologie à Oxford. Cyprien est consacré à Fulham en 1706 par l'évêque Lloyd. Il est consacré pasteur anglican l'année suivante, avant de revenir à la Tour du Pélice en 1707. Il épouse cette année-là Jeanne Joubert, fille

---

<sup>26</sup> Elles nous sont connues par son cahier de correspondance. Une lettre du 22 mars est adressée à M. Merian, premier pasteur de l'Eglise de Bâle.

<sup>27</sup> Ibidem, lettre du 22 mars au pasteur Bak, docteur et professeur de théologie et à M. Herzog, professeur de théologie.

<sup>28</sup> Ibidem, lettre au docteur Zwinger, professeur de médecine qui, vraisemblablement, logeait Jean Charles Appia.

<sup>29</sup> Ibidem, lettre au pasteur Bak.

<sup>30</sup> Il mourut âgé de 62 ans, le 30 janvier 1744. Béatrice APPIA, *Bolletino*, pp. 5-6.

d'Antoine, de Die, et succède comme pasteur à Henri Arnaud, le héros de la *Glorieuse rentrée*. Il aurait eu six enfants dont un seul, Daniel Isaac, justement, fut pasteur aux Vallées. Un autre de ses fils, Jean Cyprien meurt de la petite vérole à Genève en 1737.<sup>31</sup> Il était entré à l'Académie en philosophie le 7 mars 1735 et venait au moment de son décès d'être admis en théologie.

Cyprien Barthélémy et son frère Paul Appia, dit l'Ancien,<sup>32</sup> étaient deux des enfants du capitaine **Daniel Appia** et de Constance Vertu. Daniel, né vers 1635, quitta sa famille en 1655, après les Pâques piémontaises, qui virent le massacre de 1700 Vaudois ; il devint capitaine dans les troupes vaudoises. Rentré dans la vie civile, il exerça, comme son frère Barthélémy la profession de tailleur et fit un beau mariage vers 1665, Constance, son épouse étant fille de "noble" Paul Vertu, de Luserne. Il en eut plusieurs enfants : Catherine, Barthélémy, Cyprien et Paul qui, en 1686, furent emprisonnés avec leurs parents à Pignerol. Ils partagèrent le sort de milliers de Vaudois<sup>33</sup> et plus chanceux que d'autres, furent déportés en Suisse en janvier 1687. Daniel tenta de prendre part à la *Glorieuse rentrée*. Il fut, selon Béatrice Appia, "arrêté à Uri en août 1689 avec 122 compatriotes qui tous se rendaient au rendez-vous de Prangins. Emmené à Turin Daniel mourut en prison, fin décembre 1689".<sup>34</sup> Béatrice Appia n'a pas inventé cette histoire, elle l'a trouvée chez l'historien anglais William Beattie<sup>35</sup> qui décrit ainsi les préparatifs de l'expédition :

Ils prirent aussi de grandes précautions pour qu'on ne pût pas accuser le gouvernement de Berne d'être de connivence avec eux ; et enfin les chefs concertèrent si habilement leurs dispositions, que la nation se mit en marche sans savoir précisément où elle se rendait et sans connaître l'entreprise qu'elle allait tenter. Le rendez-vous avait été assigné dans la forêt de Nyon, lieu qui convenait parfaitement. Ils devaient y rester cachés,

---

<sup>31</sup> Sven STELLING-MICHAUD, op. cit., notice 5662.

<sup>32</sup> Ancêtre de Louis Appia.

<sup>33</sup> Les historiens vaudois donnent le chiffre de 12 000 emprisonnés dont 9 000 périrent et 3 000 furent déportés.

<sup>34</sup> Béatrice APPIA, *Bolletino*, 126, p. 60. Cette mort est rappelée dans un acte notarié du 13 mai 1710, passé par sa veuve qui s'oppose au partage de ses biens. L'affaire va en appel à Pignerol. Ibidem, *Bolletino*, 127, p. 4 ; sans référence.

<sup>35</sup> William BEATTIE, *Les Vaudois ou les Vallées protestantes du Piémont et du Dauphiné*, Londres, 1836, p. 121 qui reprend les souvenirs d'Henri Arnaud.

pouvaient se procurer dans les villes voisines ce qui était nécessaire à leur subsistance, et n'étaient pas loin du lac de Genève, sur lequel ils avaient le projet de s'embarquer de nuit, sans craindre d'être découverts. Déjà la plus grande partie des Vaudois était arrivée à ce rendez-vous ; mais ils avaient besoin d'attendre ceux qui étaient dans le canton des Grisons et dans le Wurtemberg,<sup>36</sup> et qui, ayant une longue marche à faire, risquaient davantage d'être découverts : c'est malheureusement ce qui arriva. L'envoyé espagnol, Cassati, remarquant quelques mouvements suspects dans le pays, en informa le comte de Govon, ministre du duc de Savoie, qui fit prendre des informations exactes, et réussit à faire arrêter près d'Uri cent vingt-deux de ces malheureux,<sup>37</sup> parmi lesquels étaient plusieurs individus qui, quoique étrangers au complot, n'en partagèrent pas moins le sort de leurs compagnons.

Ce résumé des faits est exact. Théo Kiefnern dans son ouvrage monumental, *Die Waldenser auf ihrem Weg aus dem Val Cluson durch die Schweiz nach Deutschland 1532-1755* en a fait un récit documenté aux meilleures sources. 400 Vaudois des Grisons, tentèrent de gagner Berne en empruntant l'itinéraire suivant : Coire, Illanz, Brücke von Ruen, Tavanasa, Disentis, Ravetsch, Urseler Berg, Urselen, Hospental, Grimsel, Grindelwald. Pour les en empêcher, les petits cantons levèrent 300 hommes. Certains groupes passèrent,<sup>38</sup> d'autres tombèrent dans une souricière tendue près d'Andermatt par le capitaine uranais Schmidt, qui captura d'abord une avant-garde de 15 hommes, puis un groupe de 60 hommes et des isolés ; en tout, 101 combattants bien armés. Les Schwytzois en interceptèrent 20 autres.<sup>39</sup> Le comte de Govon demanda qu'on livre les captifs à la Savoie. Les seigneurs d'Uri tergiversèrent, mais finirent par céder aux

---

<sup>36</sup> C'est-à-dire dans les comtés du sud de l'Allemagne appartenant au Wurtemberg et dans le comté de Montbéliard. Les Vaudois fondèrent plusieurs colonies en Wurtemberg. Henri Arnaud, le chef de la Glorieuse rentrée, est enterré à Schönberg, dont il fut pasteur jusqu'à sa mort en 1721.

<sup>37</sup> William BEATTIE, qui démarque ici Henri ARNAUD, *Histoire de la Glorieuse rentrée des Vaudois dans leurs Vallées*, Kassel, 1710, p. 37.

<sup>38</sup> Plus de 200 Vaudois auraient passé ou rebroussé chemin. Il n'empêche ! Certains des participants à la Glorieuse rentrée sont allés à pieds, de Coire à Prali, en passant par les hauts.

<sup>39</sup> Théo KIEFERN, *Die Waldenser auf ihrem Weg aus dem Val Cluson durch die Schweiz nach Deutschland 1532-1755*, Goettingen, Vandenhoeck und Rupprecht, 1985, 4 volumes, notamment vol. 2, p. 305 sq.

pressions de Lucerne. 122 captifs furent concentrés à Airolo dès le 15 août et de là, par le val d'Ossola conduits en deux groupes au Piémont. Ils étaient escortés par 80 soldats uranais, aux ordres de Schmidt. Ils furent remis aux Savoyards, avec l'argent qu'ils avaient mais sans leurs armes que les Uranais gardèrent comme butin. La capture d'Uri n'a, semble-t-il, pas laissé une trace bien profonde dans les archives uranaises. Théo Kiefern ne cite aucune source uranaise, il utilise des documents bernois, zurichoïses, schaffousois et allemands. Le professeur Rolf Aebersold, archiviste d'Etat d'Uri, que je remercie ici, confirme l'absence de sources uranaises.<sup>40</sup>

Il reste à expliquer comment et pourquoi Daniel Appia, dont la famille était réfugiée à Neuchâtel, loin des Grisons, s'est trouvé pris avec le groupe parti de Coire. J'en suis réduit aux hypothèses. Le capitaine<sup>41</sup> Daniel Appia, vétéran des guerres de Jahier et de Janavel, avait été un proche de Josué Janavel qui, selon Alexis Muston,<sup>42</sup> organisa, de Genève, la *Glorieuse rentrée*. Les traditions vaudoises affirment que les quatre chefs du groupe intercepté se prénommaient Daniel et qu'ils moururent tous en prison à Turin ce qui rappela à leurs coreligionnaires l'histoire de Daniel et des trois jeunes gens promis à la fournaise.<sup>43</sup> Daniel Appia, nous le savons par une source extérieure, est mort en décembre dans les geôles turinoises. On peut donc penser qu'il fut l'un des chefs de la malheureuse aventure grisonne. Sa veuve Constance Vertu lui survécut longtemps. Elle fut rapatriée avec les Vaudois réfugiés à Neuchâtel, en 1690. Le 24 avril 1715, elle testa et nomma ses enfants. Elle serait morte vers 1722.

Fils de Daniel, **Cyprien Appia** naquit vers 1600. Conseiller de Saint-Jean, il épousa en septembre 1631, Marie Chanforan, fille de Daniel et de Suzanne Appia. Il mourut en 1653. La triste destinée de cette famille est résumée dans l'acte du partage fait le 15 octobre 1675 par les héritiers de Cyprien, dont voici l'analyse, faite par Jean Jalla :

---

<sup>40</sup> Il m'écrit : "Da es offenbar keine Quellen in Uri gibt, wurde diese Tatsache in Uri gar nicht beachtet".

<sup>41</sup> Ce grade lui est donné par Jean Jalla qui résume la fin de sa carrière dans sa généalogie Appia.

<sup>42</sup> Alexis MUSTON, *L'Israël des Alpes, histoire des Vaudois et de leurs colonies*, 1879.

<sup>43</sup> William BEATTIE, op. cit., p. 121.

L'an du Seigneur 1675, le 15 octobre, ruata de Naseroti en présence de Mr. Barthelemy Chanforan et Mr. Daniel Gonino. Le défunt Misser Scipriano Appia de St. Jean, durant la guerre passée a trépassé dans une meilleure vie, l'année 1653 du mois de mars -ab intestat. Honnête Marie, les enfants dudit Misser Scipriano sont héritiers universels : Jean, Daniel, Barthélémy, Catherine, Suzanne tous mineurs, sauf Catherine laquelle a fait mariage avec Daniel Benechio. Et ledit Jean Appia a passé en 1659 intestat et sans enfants.

Maintenant les Appia veulent diviser le peu de biens qu'ils ont. L'héritage paterne et maternelle consiste en peu de choses pauvres : maison brûlée, étable, chambre avec boutique, avec une cour, potager au Naseroti, contigüe à Mmrs Barthélémy Gonino, Danesio et les frères Olivetti. Ces édifices pour motifs de la guerre de 1655 sont réduits en triste état, brûlés anéantis et découverts. Misser Barthélémy a en partie recouvert, par nouveaux aclats et par son travail. Misser Daniel s'est séparé de la maison et de ses frères en 1655 et a laissé, ledit Barthélémy et Suzanne avec la mère. Les dettes sont en partie payées par Messieurs Daniel et Barthélémy à Honnesta Maria. Don Jean a abandonné la vie, ab intestat, s'en remettant auprès du Sieur Cupinis pour lui et ses héritiers : Misser Daniel, Bartolomeo, Catherine et Suzanne ses frères et sœurs. Maintenant Daniel, Catherine Suzanne et leur mère cèdent à Barthélémy moyennant Livres 10 chacun, la mère étant usufruitière.<sup>44</sup>

Cyprien Appia était le fils **Jean Appia**, de Saint-Jean, et Catherine Brunerol. Jean Jalla, en s'appuyant sur Pierre Gille, retrace sa carrière : Jean, né vers 1560, est attesté dès 1591 avec son frère Samuel.<sup>45</sup> Conseiller de Saint-Jean, il effectue diverses missions diplomatiques et judiciaires entre 1591 et 1599. En 1606, il est syndic de Saint-Jean. Il teste le 30 octobre 1606 et nomme sa femme Catherine et le frère de celle-ci Pierre Brunerol,<sup>46</sup> tuteurs de ses enfants. Il est encore vivant en 1608 et meurt avant le 16 février 1610. Il avait épousé avant 1585 Catherine Brunerol, fille d'Antoine, qui en 1611 doit loger des soldats "nella casa delli heredi di Giovanni Appia" elle administre les biens de ses enfants avec le concours de son neveu

---

<sup>44</sup> Béatrice APPIA, *Bolletino*, 126, p. 58. Elle cite Jalla, n° 1935/75 bis. Le document assure la filiation des enfants de Cyprien. Jean Jalla n'a pas suivi la destinée de Cyprien ; il donne le nom de son épouse : Marie Chanforan.

<sup>45</sup> Jean JALLA, généalogie Appia, cite en avril 1591 "Giovanni e Samuele de Appia fu Bartoloméo, di San Giovanni, témoins à un acte".

<sup>46</sup> Nom vaudois de la famille.

Paul Malan. Elle reconnaît pour elle et les héritiers de feu Jean Appia, soit six fils ou filles qui vivent encore avec elle, le 30 janvier 1614.<sup>47</sup> Le couple eut huit enfants :

**Barthélémy**, né vers 1585, mort de la peste à Saint-Jean, le 24 juillet 1630,<sup>48</sup> âgé de 45 ans, qui étudia en 1607 à Genève.<sup>49</sup> Il fut pasteur à Saint-Jean, puis à Angrogne, après la fermeture de son temple. Il revint à Saint-Jean en 1628. Il fut marié deux fois, la première à Marie Rochas, de Pinache, la seconde en 1619 à Marie Marguerite Borsetto, fille d'un notaire de Luserne, qui lui donna deux enfants : Antoine et Lucie.

**Catherine** épouse Pierre Bolla, de Bubiane, avant 1613.

**Marguerite** épouse Antoine Raymond, de Bubiane le 28 mars 1620 ; elle meurt avant 1636.

**Marie** épouse son cousin Pierre Brunerol ; elle est massacrée avec son mari lors des Pâques Piémontaises en 1655.

**Samuel**, cité mineur en 1611, encore cité en 1628, est peut-être mort de la peste en 1630.

**Suzanne** épouse Paul Muston, dont elle est veuve "in secondo luogo" en 1639. On ignore le nom de son autre mari. Elle meurt après 1641.

**Cyprien** : voir page 30.

**Jean**, né posthume vers 1608, est mort avant 1621.

Jean Appia était, nous l'avons vu, fils d'un Barthélémy, alors que Béatrice Appia en a fait un fils de Simon le Barbe, emprisonné à

---

<sup>47</sup> Jean Jalla cite comme source une consigna du 30 janvier 1614. Il signale le fait que les époux ont eu huit enfants dont deux, au moment de la reconnaissance, sont déjà détronqués.

<sup>48</sup> Alexis MUSTON, op. cit. II, p. 175.

<sup>49</sup> Sven STELLING-MICHAUD, op. cit., notice 1923. Né à Angrogne, Barthélémy arrive à Genève en 1607 ; il y présente le 12 septembre sa thèse, dédiée à son père Jean.

diverses reprises par ordre du duc Emmanuel-Philibert. Je dois donc réfuter son hypothèse.<sup>50</sup>

Barthélémy, au dire de Jalla, témoigne avec son père Vuetto Appia lors du procès intenté dès le 13 décembre 1549 au prieur de Luserne. "Bartolomeo Appia, fu Vueto" assiste le 20 janvier 1563 à Luserne, à l'Assemblée des Vaudois de Saint-Jean qui refusent d'être taxés comme ceux de Luserne. Il est encore cité en 1565 et 1569.<sup>51</sup> Il meurt probablement peu après.<sup>52</sup> Il avait épousé une Ludovica, qui après son décès épousa Pierre Arnoul dont elle eut au moins trois filles. Elle avait auparavant donné au moins trois enfants à son premier mari :

**Anne** épouse le notaire Jean Callieri, du Villar, et meurt avant 1626.

**Jean** : voir pages 31-32.

**Samuel** est cité avec Jean en 1591.

**Vuetto**, le père de Barthélémy Appia est né vers 1500. Il reconnaît en 1542,<sup>53</sup> témoigne en 1549, est à Turin le 4 janvier 1552 comme conseiller pour faire approuver par Henri II un acte de franchise et meurt avant 1563.<sup>54</sup> Il est tentant de faire de Vuetto un fils de Barthélémy, cité avec son frère Antoine et Bernardin Appia dans l'acte de répartition de l'eau de la Bialera Peyrotta en 1503. Il est possible qu'Antoine et Barthélémy soient les fils de Raymond, cité de 1474 à 1503.<sup>55</sup>

---

<sup>50</sup> Qu'elle n'a fait qu'en second choix. Dans une version manuscrite de son article, intitulée *Généalogie du Dr Louis Appia et de son fils Adolphe Appia*, elle avait jeté son dévolu sur le notaire catholique de La Tour, Antoine Appia. Elle changea d'avis car il n'est pas vraisemblable que la famille d'un notable catholique ait passé au valdéisme au XVI<sup>e</sup>. Les Appia vaudois ont, dès l'origine, des ancêtres vaudois.

<sup>51</sup> Il est de Saint-Jean comme ses descendants. Je résume ici les données de Jalla à son sujet. Jalla ne donne pas de références précises mais identifie ses sources.

<sup>52</sup> Les enfants de son second lit sont nés dans les années 1570.

<sup>53</sup> Jean Jalla qui cite sa source : "Consegnamenti de boni delli huomini dei Rorenghi". Autres Appia cités : "Johannes, Laurentius et Raymondus ad mortem Vigonis".

<sup>54</sup> Béatrice APPIA, *Bolletino*, 126, p. 45, sans référence.

<sup>55</sup> Jean Charles Appia et Louis Appia descendent sûrement de Vuetto Appia, très probablement de Barthélémy cité en 1503, de Raymond cité dès 1474, lui-même descendant possible d'un Raymond cité en 1348.

Il me paraît prudent de m'arrêter ici. Je crois qu'en reprenant les consignamenti et en répertoriant les différentes mentions des membres de la famille Appia aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, on pourrait formuler quelques hypothèses solides sur la filiation des Appia à la fin du Moyen âge. Citons simplement ici deux mentions suggestives :

16 novembre 1425 Anthonium Bartholomeum ipsius Appia fu Anthoni fratrem.<sup>56</sup>

12 mai 1348 Raymodo Apie.<sup>57</sup>

---

<sup>56</sup> Béatrice APPIA, *Bolletino*, 126, p. 44, acte de la Bealera Peyrotta.

<sup>57</sup> *Ibidem*, p. 43, référence donnée : un registre de papier carton !

## EMILIE GOURD

19 décembre 1879 - 4 janvier 1946

par Martine CHAPONNIÈRE <sup>1</sup>

Peu de femmes ont marqué le féminisme genevois et suisse comme a su le faire Emilie Gourd. Sa vie fut une synthèse de sa personnalité propre, femme de grand charisme et aux idées généreuses, et de son milieu d'origine, cette bourgeoisie protestante éclairée et libérale du 19<sup>e</sup> siècle.

L'héritage familial intellectuel a contribué à orienter Emilie Gourd dans ses priorités d'action, notamment dans le domaine du progrès social. Déjà le grand-père maternel d'Emilie, le pasteur **Jean-Jacques Bert** (1833-1916), originaire des Vallées vaudoises du Piémont, avait mis sur pied à Gênes une action philanthropique où la responsabilisation de l'assisté devait remplacer l'aumône. Il avait épousé, en 1858, **Henriette-Louise-Elisabeth Vaucher** (1835-1909), descendante d'une lignée de savants, dont le botaniste Jean-Pierre Etienne Vaucher. Le couple eut trois enfants : **Marguerite-Elisabeth** (1859-1933), Edith (1864-1931) et Jean-Jacques Amédée (1868-1927).

Marguerite épousa Jean-Jacques Gourd en 1878. Le couple eut deux filles dont une seule eut des enfants. En effet, la sœur d'Emilie, Edith Gourd, épousa en 1909 le pasteur Charles Werner (1878-1969). Trois enfants sont issus de cette union : Anne-Juliette Werner, le pasteur Alfred Werner et l'impresario Maurice Werner, ces deux derniers étant décédés au début des années 2000.

Fils de l'instituteur du village **Isaac Gourd** (1820-1869) et de **Marie Larthomas** (1824-1865), **Jean-Jacques Gourd** (1850-1909), le père d'Emilie, naquit au Flex en Dordogne. Il vint à Genève pour faire des études de théologie. Naturalisé genevois en 1876, il succéda à Jean-Frédéric Amiel à la chaire de philosophie de l'université de Genève et

---

<sup>1</sup> Martine CHAPONNIÈRE, *Devenir ou redevenir femme*, Genève, Société d'histoire et d'archéologie, MDG, n° 56, 1992, 318 p.

occupa la fonction de recteur de l'université de 1896 à 1898. En avance sur son époque, Jean-Jacques Gourd était persuadé des bienfaits de l'instruction pour les filles.

Tandis que **sa sœur Edith** se consacra au violon, **Emilie** fit des études secondaires à l'école publique de jeunes filles mais n'alla pas à l'université car son diplôme littéraire de l'école de jeunes filles n'y donnait pas accès (pour aller à l'université, il fallait le latin qui n'était pas enseigné aux filles) et malgré le fait qu'à Genève l'université fût formellement ouverte aux femmes depuis 1872. Emilie Gourd y suivit cependant des cours en tant qu'auditrice, se passionnant pour l'histoire et la philosophie. Les idées de la Révolution française marquèrent l'esprit de la jeune femme, qui ne cessa jamais, par la suite, de se réclamer des idéaux de justice et d'égalité prônés par les révolutionnaires et la Déclaration des droits de l'homme. Mais si les idées de la Révolution lui furent chères, il n'en alla pas de même des violences et des débordements qui l'accompagnèrent. Pour ce qui était de la conquête des droits, elle estimait, comme toutes les Suissesses et contrairement aux suffragettes anglaises, que la légalité était la seule voie à suivre.

Très vite après l'obtention, en 1897, de son diplôme littéraire de l'école secondaire, la jeune femme accepta un enseignement d'histoire à l'école privée de la Cour Saint-Pierre, et peu de doutes subsistaient dans les esprits quant à la voie que suivrait la jeune Emilie : elle serait enseignante, un des rares métiers respectables pour les femmes de la bourgeoisie.

Mais c'est un autre destin qui attendait cette femme hors du commun. En 1909, elle avait alors 29 ans, elle fit la connaissance d'Auguste de Morsier, un voisin de la propriété familiale de Pregny, député au parlement genevois, très actif dans les milieux du christianisme social et ardent suffragiste. Cette rencontre scella la vocation de militante féministe d'Emilie, qui embrassa sans hésiter la cause suffragiste et succéda à de Morsier à la présidence de *l'Association genevoise pour le suffrage féminin* deux ans plus tard, en 1911, fonction qu'elle assumait pendant 35 ans, jusqu'à sa mort. La rencontre avec de Morsier n'était cependant pas le premier contact d'Emilie avec les sociétés féminines. Chose assez extraordinaire, elle avait participé

comme toute jeune fille, en compagnie de sa mère, au premier Congrès suisse des intérêts féminins tenu à Genève en 1896. Vers 1902, toujours avec sa mère, elle devint membre de l'*Union des femmes de Genève*, société fondée sur la solidarité et l'entraide entre ses membres. Et à 24 ans (1904), la voilà nommée secrétaire du comité de l'Alliance nationale de sociétés féminines suisses, poste qu'elle occupa pendant toute la présidence de Pauline Chaponnière-Chaix.

Dès les années 1910, le rythme de vie d'Emilie Gourd s'accélère, son dynamisme et son extraordinaire capacité de travail l'amenant à œuvrer au premier plan du féminisme local, national et international et à cumuler les titres de présidente partout où elle passe. En 1912, sous l'impulsion de quelques personnalités féministes, dont Auguste de Morsier, elle fonde et tient la rédaction du mensuel *Le Mouvement féministe*, emploi auquel elle consacre jusqu'à sa mort le gros de ses forces. *Le Mouvement Féministe* est le plus ancien journal féministe d'Europe et peut-être du monde à exister encore aujourd'hui. Après avoir changé plusieurs fois de nom, il s'appelle aujourd'hui *l'émilie*, en hommage à Emilie Gourd bien sûr, mais aussi en clin d'œil malicieux à *L'Emile ou de l'éducation* de Rousseau, dont la Sophie ne correspond plus vraiment à l'idéal féminin d'aujourd'hui. En 1914, l'Association suisse pour le suffrage féminin l'appelle à sa présidence, où elle officie pendant 14 ans. La même année, elle fonde et préside, jusqu'à sa mort encore, l'Ouvroir de l'Union des femmes, créé pour procurer du travail aux femmes que la guerre a placées dans une situation financière précaire. En 1920, elle préside, dès l'origine et comme de coutume jusqu'à sa mort, la section genevoise du Cartel romand d'hygiène sociale et morale, une œuvre de moralité publique.

Car n'oublions pas que le féminisme de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle n'est pas seulement suffragiste, il est aussi – et surtout – philanthropique et moral. Dans le mouvement associatif féminin, les suffragistes sont très minoritaires par rapport aux milliers de femmes actives dans des causes sociales, en particulier la lutte contre l'alcoolisme et en faveur du relèvement moral, autrement dit l'aide aux femmes tombées dans la prostitution. Quant à Emilie Gourd, rien de ce qui touche à la condition féminine ne reste étranger à son action, elle est de toutes les batailles : assurance maladie et maternité, ques-

tion dont elle est l'une des premières à s'occuper ; formation des jeunes filles ; égalité des salaires ; accès des femmes à tous les postes, en particulier les « prud'femmes » mais aussi les inspectrices de fabriques ou les agentes de police, Emilie Gourd s'employant, en 1920 déjà, à féminiser les noms de professions !

Mais revenons au suffrage. En 1928, faisant le bilan de ses 14 années passées à la présidence de l'Association suisse pour le suffrage féminin, Emilie Gourd rappelle qu'en 1918 les suffragistes suisses ne s'étaient jamais sentis aussi près du but. En 1928, le bilan est sombre : « Si je songe au développement merveilleux qu'a pris à travers le monde le suffrage féminin durant cette dernière décade, je ne peux m'empêcher de trouver maigres les résultats acquis chez nous. Si en 1914, on m'avait dit que 14 ans plus tard, et malgré un travail intense, nous n'aurions en Suisse ni droit de vote parlementaire, soit fédéral, soit cantonal, ni droit de vote municipal [...], je n'aurais pas refusé pour cela le gouvernail de notre association, bien au contraire ! mais j'aurais été surprise de la lenteur de ces progrès ». Il faut dire qu'en 1928 les femmes votent en Allemagne, en Angleterre, en Autriche, en Suède, en Tchécoslovaquie, aux Etats-Unis et en URSS, donc dans quatre grandes puissances sur cinq.

Emilie Gourd a d'ailleurs voyagé dans la plupart de ces pays car elle n'était pas femme à se contenter d'une activité locale ou même nationale. En 1923, elle est nommée secrétaire de l'Alliance internationale pour le suffrage des femmes, ce qui l'amène à se promener dans l'Europe entière, toujours à ses frais. Car non seulement Emilie Gourd adore voyager, mais en plus elle se plaît à raconter ses périples, ce qu'elle fait régulièrement dans les colonnes du *Mouvement féministe*. Ce sont d'ailleurs les comptes rendus de voyages qui laissent le mieux transparaître la sensibilité de cette femme qui aurait rêvé d'être écrivain. Pour le reste, nous savons peu de choses de la femme elle-même.

Les personnes qui l'ont connue décrivent une personnalité au caractère trempé, d'une grande vivacité d'esprit et dotée d'un implacable sens de la répartie. Sa vie privée reste secrète. Nous ne savons rien de ses amours, il ne reste que peu de traces de sa correspondance privée. Sans doute Emilie Gourd n'a-t-elle rien voulu livrer d'autre à la postérité que son image publique.

Vers la fin de sa vie, environ une année avant sa mort, elle est obligée – pour cause de maladie de cœur – de réduire ses activités. C'est son travail international qui en pâtit le plus. Emilie doit en particulier renoncer aux voyages qu'elle avait prévus, ce qu'elle fait à son corps défendant, peut-être parce que ces périples étaient en fait sa seule occasion de ressourcement dans cette lutte finalement très ingrate pour le suffrage. Mais jusqu'au dernier moment, le militantisme d'Emilie Gourd la fait agir, continuer encore et toujours malgré sa fatigue. Elle s'éteint d'une crise cardiaque en janvier 1946, à l'âge de 66 ans et est inhumée au cimetière de Chambésy où sa tombe est toujours conservée. Ce fut non seulement son énergie et ses forces qu'elle donna à sa cause, mais aussi toute sa fortune personnelle. Elle ne fut payée pour aucune des fonctions qu'elle occupa, en particulier celle de rédactrice du *Mouvement féministe* mais en plus, à sa mort, elle dota le journal d'un capital qui devait assurer sa survie.

Le nom d'Emilie Gourd lui survécut largement, en particulier à Genève. En 1946 est créée une bourse d'études annuelle de 1500 francs suisses destinée à une étudiante de l'université de Genève pour l'aider dans ses études ou pour l'impression de sa thèse. Le document y relatif fait état d'une « Bourse Emilie Gourd, créée par sa famille, suivant le vœu exprimé par Mlle Gourd ». Sans doute sont-ce ses neveux qui ont concrétisé ce vœu.

Une rue du quartier des Tranchées lui est consacrée en 1972 et un collège secondaire porte son nom depuis 1998. En 2004, une plaque fut posée en hommage à Jean-Jacques et Emilie Gourd sur la maison de naissance de Jean-Jacques au Fleix en Dordogne.

Enfin, une Fondation Emilie Gourd a été créée en 1984 pour promouvoir des projets féministes. Parmi ses activités, la Fondation attribue tous les trois ans un Prix Emilie-Gourd, le premier ayant été remis en 2005.

# UNE BALADE À DARDAGNY

par Suzanne KATHARI

Une magnifique journée nous attendait le 1<sup>er</sup> septembre 2007. Par un temps ensoleillé, nous avons eu le bonheur de percevoir ensemble, les membres inscrits pour cette sortie et moi-même, quelques facettes de Dardagny.

## **Le château**

Le rendez-vous sur le parking du château, devenu mairie en 1932, nous a permis d'évoquer l'histoire de cette très belle bâtisse sous laquelle ont été découvertes des traces d'habitation remontant au néolithique. Nous sommes là au cœur historique du village car plus tard y fut élevée une villa gallo-romaine, au centre d'une multitude d'activités.

En 1298, deux maisons fortes coexistaient ; séparées par une ruelle, elles appartenaient aux deux seigneurs qui se partageaient le fief de Dardagny. Au sud (côté droit depuis la cour), les de la Corbière. Au nord, les de Livron. Les deux bâtiments passèrent en de nombreuses mains au gré des alliances et des héritages de chacun. En 1378, une alliance entre les Confignon et les Livron réunit durant quelques années les deux seigneuries qui prit le nom de Dardagny, Châteaueux et Confignon. Mais par manque d'héritier, une nouvelle division mit un terme à cette réunion.

La Réforme de 1536 n'y changea rien. Si le fief, en tant qu'ancien mandement de l'évêque, devint vassal de la république de Genève, il resta aux mains de deux familles distinctes. Il fallut attendre 1646 pour qu'Ami Favre (1591-1657) en devenant propriétaire, réunisse les deux seigneuries et par la même occasion les deux maisons fortes. Son fils Daniel (1626-1696) rassembla les deux bâtiments en un seul en entreprenant de gros travaux mais en conservant un passage entre les deux corps pour permettre aux carrosses de circuler et d'entrer dans la cour.

Puis la seigneurie et le château furent vendus en 1683 à Jean-Antoine Lullin (1627-1708) qui les légua à son fils Charles (1669-1761). Ce dernier vendit le tout au banquier hollandais Jean Vasserot. A la mort de ce dernier en 1724, son fils Jean hérita du domaine.

Entre 1735 et 1740, Jean Vasserot entreprit à son tour d'immenses travaux. Une des tours qui contenait un escalier permettant d'accéder aux étages fut démolie et remplacée par le vestibule et l'escalier intérieur que l'on peut encore admirer aujourd'hui. Mais surtout, il fit élever la très célèbre salle des fêtes ornée de motifs architecturaux italiens en trompe l'œil, unique dans le canton de Genève. Cette salle qui continue aujourd'hui de recevoir les fêtes (principalement les mariages) comblait l'ancienne cour et donna au château son aspect actuel. Enfin, les armes que l'on peut admirer sur le fronton néo-classique du côté jardin sont celles des Vasserot apposées lors de ces transformations.

Quelques années après la mort de Jean Vasserot, sa fille Marie-Renée-Catherine en devint la seule héritière et l'apporta à son époux Jean-Philippe Horngacher (1709-1784), ministre du Saint-Evangile et pasteur de Dardagny dès 1739. Leur fils Jacques-Antoine (1751-1824) en hérita en 1780-1781, procéda à quelques embellissements et installa l'orgue dans la galerie de la salle des fêtes. Par ailleurs, il fit graver deux inscriptions, l'une au-dessus de la porte du château : *inveni portum, spes et fortuna vallet*, 3 juillet 1780<sup>1</sup> et l'autre de l'autre côté du bâtiment *curarum dulce levamen*, 1781.<sup>2</sup>

Après la Révolution, la seigneurie disparut, vendue au département des finances de la république de Genève mais la propriété revint au fils de Jacques-Antoine, Jean-Philippe-Louis Horngacher (1771-1818). En 1834, sa veuve et ses enfants vendirent la propriété à Jean-Louis Fazy (1792-1878), frère du politicien. A sa mort, le château et les terres échurent à sa fille Blanche (1836-1909) qui, mal mariée, ne put conserver le domaine. En 1890, réduite à la misère, elle fut expropriée mais put résider au château jusqu'à sa mort. En 1904, la commune acheta le domaine qui poursuivit sa ruine jusqu'à ce qu'on décide de

---

<sup>1</sup> Traduction française : "me voilà au port, adieu fortune et brillantes espérances".

<sup>2</sup> Traduction française : "doux soulagement aux peines".

le restaurer entre 1926 et 1932. La mairie et l'école enfantine et primaire que nous connaissons aujourd'hui y furent alors installées.

### **Le temple**

La visite se poursuit en direction du temple édifié en 1722-1723 par Jean Vasserot sur les ruines de l'ancienne église Saint-Pierre. Le site n'ayant toujours pas fait l'objet d'une fouille archéologique approfondie, son sol n'a pas encore révélé ses secrets et la date exacte d'un premier sanctuaire. A l'extérieur, nous contemplons son plan rectangulaire commun à tous les édifices réformés de notre région et son porche datant de 1914. A l'intérieur, nous regardons la peinture murale du Bon berger peint par Eric Hermès en 1941 et les armoiries des familles Vasserot, Bentivoglio (épouse de Jean Vasserot) et Hornbacher. Je n'omet pas de signaler l'ancien cimetière qui, depuis le Moyen Âge, entourait le temple et fut désaffecté en 1885 pour être transféré loin du village. Caché dans les buissons, deux tombes ont été cependant conservées : celle de la famille Chevrant dont les inhumations datent de 1839 et 1840 et celle du pianiste compositeur Charles Bovy-Lysberg (1821-1873) qui avait épousé en 1848 Alice Fazy (1827-1925), fille de Jean-Louis et sœur de Blanche.

### **Une librairie insolite**

A la sortie du temple, notre mémorialiste Roger Durand nous signale la très originale librairie d'occasion tenue par Madame Danièle Bagnoud, située presque en face de l'église et installée chez la libraire elle-même. Nous n'avons malheureusement pas eu le temps de nous y arrêter, mais qu'on se le dise, lors d'un prochain séjour à Dardagny, la visite vaut le détour !

### **Le petit château**

Nous nous rendons en direction du « Petit château » ou « Maison Leleux », du nom de ses habitants les plus célèbres. La propriétaire nous accueille chaleureusement dans la cour et nous explique comment elle a pu acquérir le domaine six ans auparavant. Des travaux de réparation mais aussi de modernisation ont été nécessaires pour

permettre à la famille comptant trois petits enfants d'y vivre selon les normes de notre époque. Toutefois, chaque action a été menée avec le plus grand respect afin de ne pas dénaturer l'esprit des lieux. Avant de suivre notre guide providentielle dans le jardin, j'interviens pour donner quelques précisions sur les propriétaires successifs qui ont auparavant possédé le petit château.

Mentionné dès le XVI<sup>e</sup> siècle, le terrain appartenait à la famille Rey « de Challex » jusqu'en 1721, date à laquelle la maison, la grange et l'étable construites entre temps furent vendues. Durant le XVIII<sup>e</sup> siècle, le domaine passa ainsi entre plusieurs mains : Nicolas Nottinger (1721), Augustin Cardoini (1724), Pierre Colondres (1759), la famille de Portes (1765), Jean-Pierre Rigaud (1791). Entre chaque transaction, la maison d'habitation fit l'objet d'améliorations jusqu'à ce que d'une simple demeure paysanne, elle se transforme en maison bourgeoise.

En 1809, la propriété fut achetée par Jean-François Giraud (1752-1812), graveur bijoutier et bourgeois de Genève, puis elle passa aux mains de son fils Jacques (1780-1862), député, maire de Dardagny entre 1839 et 1847 et conseiller d'Etat. Après la mort de ce dernier, le domaine échut à sa fille unique, la peintre Emilie (1824-1885) qui épousa en 1848 Armand Leleux (1816-1885), également peintre et élève d'Ingres. A Paris en hiver, à Dardagny en été, Emilie et Armand attirèrent dans le village les plus grands artistes de l'époque : l'architecte Charles Giraud (1851-1932), le peintre Edmond Hédouin (1820-1889), l'auteur dramatique, peintre et graveur Louis Leroy (1812-1885), le peintre Adolphe Leleux (1812-1891), le peintre Charles François Daubigny (1817-1878), le romancier Théophile Gautier (1811-1872) qui venait à Dardagny accompagné de sa maîtresse la danseuse-étoile italienne Carlotta Grisi, l'écrivain franco-genevois Marc Monnier (1829-1885), les peintres genevois Barthélémy Menn (1815-1893) et Daniel Bovy (1812-1862), le sculpteur français Charles-François Leboeuf (1792-1865), le peintre Gustave Doré (1832-1883), l'écrivain Eugène Sue (1804-1857). Enfin le peintre Camille Corot, habitué des lieux, immortalisa ce bout de terre genevoise par deux célèbres tableaux : *Ruelle d'un village* conservé au Metropolitan Museum de New-York et *Dardagny, un chemin de campagne le matin* conservé à la National Gallery de Londres.

En 1885, ce couple exceptionnel mourut à trois semaines d'intervalle et fut inhumé au cimetière de Malval où leur tombe est encore visible aujourd'hui ...

Le petit château échut alors à leurs deux enfants Léon et Hélène. Le frère céda le domaine à la sœur, forte personnalité qui, à l'instar de ses parents artistes, mais plutôt versée dans le domaine musical et littéraire, continua à faire vibrer le château de mille échanges. Malgré trois mariages, Hélène n'eut pas d'enfants et, à sa mort, son neveu Armand hérita. Le domaine resta ensuite aux mains de la famille jusqu'à ce que les propriétaires actuels achètent la maison.

Nous suivons notre hôtesse de l'autre côté des bâtiments où nous découvrons le magnifique jardin parfaitement entretenu. Les propriétaires tentent de redonner au parc l'aspect qu'il avait à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, du temps de Jean-Pierre Rigaud qui dressa un plan du fonds en 1792. Mais la tâche est immense et pour l'instant, seule une série de nouvelles plantations a pu être mise en place.

Avant de nous quitter, cette amoureuse du patrimoine genevois souligne qu'à l'intérieur de la maison règne le même souci de restauration. Ainsi, le grand salon, décoré de toiles peintes par Laurent Sabon, artiste local qui brossa de nombreux décors pour le Grand Théâtre, est en cours de rénovation. Rendez-vous est pris dans quelques années pour admirer le magnifique résultat ...

En nous rendant vers la dernière étape de notre visite, la cave des vigneronns Hutin, nous n'oublions pas de jeter un coup d'œil sur la ruelle des Pompes peinte plus de cent ans auparavant par Camille Corot et sommes heureux de constater que, pour une fois, tout est resté presque identique !

Emilienne Hutin Zumbach nous attend à la cave familiale de l'autre côté du village pour une dégustation très attendue. Née en 1969, fille de Jean Hutin et nièce de Pierre, descendante de la famille Hutin établie à Dardagny depuis 1720, œnologue et vigneronne, elle s'occupe principalement de la vinification des vins du domaine et représente une relève prometteuse pour s'occuper des 19 hectares de vignes dont est issu chaque année l'un des meilleurs vins de la

région. Après une courte présentation d'Emilienne, les questions fusent. Mais il est l'heure de la dégustation, d'autant plus qu'un très bon repas nous attend à l'auberge de Dardagny. Décidément, le temps est toujours trop court pour ces passionnantes visites ! Après un régal de senteurs et de goûts, et d'incessantes questions posées à notre vigneronne, nous prenons la direction de l'auberge où les derniers du groupe sont restés attablés jusqu'à 15 heures. Mais ne le répétez pas : certains sont repartis avec quelques bouteilles ...



# UNE COUSINADE NAVILLE

par Natalie RILLIET

Pour fêter les 500 ans de l'accession à la bourgeoisie genevoise de la famille Naville en 1506, une grande cousinaade a été organisée pendant le week-end des 23-24 septembre 2006.

Cette manifestation a réuni 350 cousins venus de Suisse, de France, d'Allemagne, d'Autriche, d'Italie, du Paraguay et des Etats-Unis, représentant aussi bien la branche aînée, dite de Vernier, que la cadette, dite de Villette.

Cette division en deux branches remonte aux deux fils de Jean-Daniel Naville (1679-1748). Marc (1707-1786) donne naissance à la branche aînée dite Naville de Vernier qui s'illustre par de nombreux penseurs, éducateurs et médecins. Son frère cadet André (1709-1780) donne naissance à la branche cadette dite Naville de Villette ; on retrouve les membres de cette branche dans les milieux politiques et juridiques.

Chacune de ces branches est rattachée à une maison, mais toutes deux ne sont plus aux mains de la famille. Le domaine de Vernier abrite la mairie de la commune, tandis que celui de Villette appartient aujourd'hui à la famille Lombard.

Durant ces deux jours, l'histoire des deux branches a fait l'objet de discours, de conférences, de pièces de théâtre et de publications.

Les festivités ont débuté par une ouverture officielle de la manifestation à la salle Centrale de la Madeleine. Chaque participant a reçu un badge de couleur différente suivant la branche à laquelle il appartient. Le degré de parenté ainsi que le numéro de la génération étaient indiqués.

Une brochure souvenir a également été remise. Outre les informations pratiques, elle contient un résumé des différentes interventions, des discours et un support informatique sur lequel une généalogie accompagnée de reproductions de portraits a été gravée.

Le président de la Fondation, J.-Frédéric Naville, a ouvert la cérémonie, puis le président du Grand Conseil s'est exprimé au nom des Autorités et le professeur Olivier Fatio a retracé l'histoire de la famille Naville et de Genève de 1506 à 2006 en évoquant le destin tragique des familles Fatio et Naville lors de la Révolution : François-André Naville et Jean Fatio ont tous deux été exécutés de manière expéditive en 1794.

Après cette cérémonie officielle, l'ensemble de l'assemblée a été transporté en bus à la mairie de Vernier afin d'assister à une mise en scène retraçant l'histoire de la branche aînée de la famille Naville. Les animations théâtrales ont été réalisées par Aline Gampert, Costin van Berchem et Anne Vaucher. Habillés en costume de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les trois acteurs se sont efforcés de retracer l'histoire de la famille sous forme de dialogues, et cela avec succès.

C'est également devant la mairie de Vernier que la photo de famille a été prise. La *Tribune de Genève* du lundi 25 septembre 2006 a d'ailleurs repris cet instantané pour illustrer son article consacré à l'événement.

Le soir, l'assemblée s'est réunie pour un dîner spectacle dans la salle communale de Chêne-Bougeries. La soirée a été placée sous le signe du rire. Soulignons ici la remarquable performance de Costin van Berchem qui a chanté avec brio et légèreté les relations entre les familles du patriciat genevois.

Le lendemain matin, toujours conduite en bus, la famille s'est rendue à Villette afin de découvrir, par le biais d'un dialogue théâtral, l'histoire de la branche cadette de la famille.

La cérémonie s'est terminée par un brunch à la salle communale de Chêne-Bougeries. A cette occasion, chaque branche de la famille a pris la parole dans sa langue.

Christine Magistretti et d'autres membres de la famille ont parlé des Naville ayant quitté Genève. La branche suisse alémanique et les rameaux de la branche cadette qui avaient émigré à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La branche aînée, elle, s'est expatriée en partie à Paris avec Pyrame Naville dans les années 1870 ; la famille oscille alors entre la banque et le trotskisme !

Mais les Naville ne se limitent pas aux régions limitrophes de Genève. A l'instar d'autres familles patriciennes, certains d'entre eux sont partis pour le Paraguay. Ce fut le cas de Georges-Victor qui se rendit dans ce pays lointain après y avoir acquis 50 000 hectares de terrain.

Enfin, il y a les "faux cousins" américains de Navilleton, dans l'Indiana. Le nom de la ville intrigue puisqu'il suggère un lien entre les Naville de Genève et une descendance ayant émigré aux Etats-Unis, mais il en est rien! Les Naville américains sont les descendants d'une autre famille Naville, originaire de Lorraine. Mais la cousinade Naville fut quand même une occasion pour que Naville et Navilleton se rencontrent à Genève.

Cette évocation des différents rameaux de la famille et de leur migration a été suivie par la présentation des livres sur la famille, parus pour l'occasion ou à paraître.

C'est tout d'abord Serge Michel, petit-fils de Jean de Senarclens, décédé subitement, qui a présenté l'ouvrage commencé par son grand-père et dont il a repris le flambeau (après le décès subit de ce dernier), en collaboration avec Catherine Santschi. Il s'agit du livre commémoratif des 500 ans d'accession à la bourgeoisie de la famille Naville, *Drapiers, magistrats, savants. La famille Naville, 500 ans d'histoire genevoise*. L'ouvrage retrace l'histoire de la famille du XVI<sup>e</sup> siècle au XXI<sup>e</sup> siècle en respectant un ordre chronologique. Il comprend également des photos de famille et trois arbres généalogiques: la branche aînée, la branche cadette et un tronc commun. Parus en 2006, ces arbres vont jusqu'à la XX<sup>e</sup> génération, mais ne prennent pas en compte la descendance par les femmes.

Deux livres plus spécifiques devraient encore paraître. Gabriel Aubert propose un bilan des intellectuels de la famille Naville, tandis que David Foldi se penche sur la personnalité de François-André Naville et sur son exécution pendant la Révolution.

**Bibliographie**

- Antoine MAURICE, « Les Naville », *Tribune de Genève*, 25 septembre 2006.
- Jean de SENARCLENS, *Drapiers, magistrats, savants. La famille Naville, 500 ans d'histoire genevoise*, Slatkine, Genève, 2006.
- Brochure éditée à l'occasion de la cousinade Naville des 23-24 septembre 2006.

# UN FRAGMENT DE DALLE ARMORIÉ DANS L'ANCIEN CIMETIÈRE DE CÉLIGNY

par Natalie RILLIET

L'enclave genevoise en terre vaudoise que représente la commune de Céligny abrite deux cimetières situés sur le chemin des Grands-Hutins. A l'extrémité du chemin, à la lisière de la forêt se trouve le vieux cimetière encore en activité. Ce cimetière a fait parler de lui dans les années 1980, lorsque Richard Burton décida d'y être inhumé.<sup>1</sup> Cet événement tira le cimetière de l'oubli.

Ce champ de repos est aussi la dernière demeure de nombreuses familles du patriciat genevois à l'instar des Chenevière, Des Arts... A ce titre, il est un lieu de surprises et de découvertes pour les généalogistes.

Contrairement aux autres cimetières du canton, les concessions dites perpétuelles ne sont pas limitées à 99 ans. Par conséquent, de nombreux monuments antérieurs à 1905 sont encore présents, bien que parfois illisibles ou enfouis sous la végétation.

De nombreuses dalles funéraires sont également conservées le long du mur d'enceinte, plus particulièrement du côté ruisseau. C'est là que se trouve un fragment de dalle funéraire armorié. Le cas est suffisamment rare à Genève pour attirer l'attention, d'autant plus que les deux blasons sont surmontés d'une couronne. Le temps et les intempéries aidant, le dessin tend à disparaître. Le motif du blason de gauche partiellement recouvert de mousse est plus facilement déchiffrable; il s'agit de trois colombes entourées chacune d'un anneau, armes de la famille Rilliet.<sup>2</sup> Les armes de droite sont plus difficilement reconnaissables, mais on devine celles de la famille Necker qui comportent un cygne et une grappe de raisin.<sup>3</sup> Sous les

---

<sup>1</sup> En 1984.

<sup>2</sup> Dumont, pp. 367-368.

<sup>3</sup> Ces armes correspondent à la deuxième description qu'en fait Eugène-Louis Dumont à la page 315: "De gueules au cygne d'argent, beccqué d'or, nageant sur une mer

armoiries, on déchiffre un fragment d'une épigraphe : "A NOTRE MERE / - / ICI REPOSE".

Avec ces éléments, nous avons tenté d'identifier la défunte et de retracer l'histoire de ce fragment de dalle funéraire.

Nos recherches se sont d'abord portées sur les liens généalogiques entre ces deux familles du patriciat genevois que sont les Rilliet et les Necker, ainsi que sur la présence de cette famille dans l'enclave de Céligny.

A travers l'ouvrage de Guillaume Fatio sur cette commune, nous avons trouvé les informations suivantes. Pierre Naville (1714-1790) eut deux enfants, Marie (1747-1814) qui épousa Barthélemy Galiffe (1736-1814) et Isaac-Louis Naville (1748-1801) qui épousa Elisabeth-Anne Rilliet.<sup>4</sup> Isaac-Louis Naville hérita du domaine de *Garengo* à Céligny. A sa mort, il le légua à son épouse. Lorsqu'elle décéda en 1809, elle céda le domaine à son frère Horace Bénédicte Rilliet (1747-1820) qui avait épousé Jeanne-Marie Necker (1753-1816).<sup>5</sup>

Cette notice généalogique est accompagnée d'informations relatives aux dalles funéraires des deux époux. Guillaume Fatio indique qu'elles étaient placées dans un ancien cimetière qui entourait l'église. Elles furent ensuite déplacées dans le cimetière construit entre 1841-1843.<sup>6</sup> On trouve plus de détails sur ces deux dalles dans le manuscrit de Claudius Fontaine-Borgel, daté de 1888.<sup>7</sup> Il retranscrit les épi-graphes des deux dalles.

---

d'azur au chef d'argent chargé d'une grappe de raisin pourpre couchée en face". On ne distingue pas si la grappe de raisin est accompagnée de "tigée et feuillée de sinople".

<sup>4</sup> Au début du XX<sup>e</sup> siècle, il y eut une nouvelle alliance Rilliet-Naville : Germaine Naville (1884-1967) épousa en 1905 Frédéric Rilliet (1878-1952).

<sup>5</sup> Fatio, pp. 254-262. Jeanne-Marie Necker est la nièce de Louis Necker (1732-1804), ministre des Finances de Louis XVI. Horace-Bénédict Rilliet fut député au Conseil représentatif après la Restauration et président de la Société économique ; il avait accumulé au cours de sa vie une importante collection de papiers de famille et de brochures genevoises.

<sup>6</sup> Fatio, p. 263. Il s'agit de l'ancien cimetière actuel.

<sup>7</sup> Document conservé dans les archives de la mairie de Céligny.

A notre mère / Ici repose / Jeanne Marie Necker /  
femme de / Horace Bénédicte Rilliet / née à  
Genève le 28 Juillet / 1753 décédée à Céligny le /  
1 Juillet 1816. / Mon fils verse des larmes / sur  
celle que la mort t'a / enlevée et sois affligé /  
parce que tu as fait une / grande perte. /  
Ecclesiaste 36<sup>8</sup>

A notre père / Ici repose / Horace Bénédicte Rilliet  
/ Veuf de Jeanne Marie Necker / né à Genève le  
24 Septembre 1747 / décédé à Céligny le 19  
Août 1820 / Heureux ceux qui ont le cœur pur /  
car ils verront Dieu<sup>9</sup>.

En comparant cette transcription avec l'inscription retrouvée sur le fragment de dalle, on peut identifier ce dernier comme étant le dernier fragment subsistant de la tombe des époux Rilliet-Necker.

Ce fragment de dalle est l'unique témoin du séjour des Rilliet à Céligny. Ils occupèrent le domaine de *Garengo* de 1771, année du mariage d'Isaac-Louis Naville avec Elisabeth-Anne Rilliet, à 1830, date à laquelle la famille Rilliet vendit ce domaine à Ami Bernard-Saint-Ours.<sup>10</sup>

L'alliance Rilliet-Necker est également la racine commune des diverses branches de la famille Rilliet au XXI<sup>e</sup> siècle. La branche dite aînée descend d'Albert-Louis Rilliet (1785-1864), fils aîné d'Horace Bénédicte Rilliet et de Jeanne-Marie Necker. Son frère cadet, Louis (1794-1856) donna naissance à la branche cadette qui comprend les rameaux californien, canadien et argovien-vaudois.<sup>11</sup>

Ces différents éléments font de cette dalle une pièce historique de première importance dans la généalogie de la famille Rilliet. Fragment généalogique attestant d'un bref passage à Céligny (soixante et un ans) de la famille Rilliet présente à Genève depuis plus de six siècles.

---

<sup>8</sup> Fontaine-Borgel, p. 47.

<sup>9</sup> Ibidem.

<sup>10</sup> Fatio, pp. 256 et 263.

<sup>11</sup> Rilliet, *Tableau abrégé*, pp.163-171.

**Bibliographie**

- Eugène-Louis DUMONT, *Armorial genevois*, Genève, 1977.
- Guillaume FATIO, *Céligny, commune genevoise et enclave en pays de Vaud*, Céligny, 1998, 2<sup>e</sup> édition revue et augmentée.
- Claudius FONTAINE-BORGEL, *Histoire de Céligny*, 1888, manuscrit dactylographié conservé à la mairie.
- Jean RILLIET, *Six siècles d'existence genevoise, les Rilliet, 1377-1977*, Genève, 1977.
- [www.gen-gen.ch](http://www.gen-gen.ch)

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

lundi 10 avril 2006

château de Penthes

## Rapport succinct du président pour l'année 2005

**Le comité** est composé de Nicolas Durand, président, Roger Durand, vice-président, Yvette Develey, relations publiques, Suzanne Kathari, « Bulletin », Danielle Margot, trésorière et Olivier Chaponnière, archiviste.

## Membres

Au 2 avril 2006, la Société genevoise de généalogie compte 280 membres répartis selon la structure suivante :

Echéance	Nombre de membres 2 avril 2006	Nombre de membres 24 mai 2005
2005	34	100
2006	109	21
2007	43	36
2008	26	22
2009	23	18
2010	22	1
2012	3	1
à vie	20	19
Total	280	218

L'année 2005 a été particulièrement éprouvante pour les membres de la SGG, qui ont vu partir trois de leurs confrères :

- Monsieur Michel Prenleloup est décédé à Margency (France), le 12 juin 2005, à l'âge de 73 ans. Troisième membre non-fondateur de la SGG et particulièrement actif en généalogie. Il était aussi membre du Cercle vaudois de généalogie.
- Monsieur Jean-François Chaponnière est décédé le 14 août 2005, à Genève, à l'âge de 86 ans. Membre fondateur et membre à vie de la Société, il a été l'un des tout premiers contributeurs à notre

grand arbre, en amenant notamment les branches Chaponnière, Labarthe, Bonna, Bungener et Bonzon. Avec son décès, ce n'est pas seulement un généalogiste averti et fin connaisseur de la société genevoise qui s'éteint, c'est aussi une partie de notre mémoire collective qui disparaît. Il était connu, entre autres, pour pouvoir établir de tête les généalogies de la plupart des "vieilles" familles genevoises. Enfin, ce décès nous touche personnellement, car il était le grand-père de deux membres de votre comité (Olivier Chaponnière et moi-même) et beau-père de votre vice-président.

- Monsieur Michel Hutin est décédé le 22 août 2005 à Genève, à l'âge de 47 ans. Généalogiste très actif, il était le huitième membre de notre société. Il a très vite contribué à notre grand arbre, en amenant notamment les branches Hutin et Addor.

L'assemblée observe une minute de silence.

### **Séances des membres, visites et activités**

6 janvier 2005 – Le comité de la SGG a décidé d'aider les victimes du tsunami en versant un franc par membre à la Croix-Rouge suisse, soit 228 francs. Cette somme est symbolique pour nous, mais elle permettra de nourrir des centaines de personnes sur place, de les aider à se reloger, et même de retrouver des familles d'accueil aux nombreux enfants laissés orphelins. Ce genre de dons est bien entendu éloigné du but initial de la SGG et restera tout à fait exceptionnel. Nous nous permettons de le faire uniquement parce que la situation financière de la SGG et le bilan 2004 sont positifs, que cet événement était imprévu, qu'il a été d'une violence et d'une ampleur rares, qu'il touche des populations défavorisées et qu'il devrait, nous l'espérons, être unique.

22 avril 2005 – Yvette Develey a présenté la SGG à l'antenne du Chablais du Cercle généalogique de Savoie. Cette soirée a eu lieu au château de Thénières sur Ballaison où les membres SGG étaient invités.

27 avril 2005 – Séance des membres aux Vieux-Grenadiers.

6, 7 et 8 mai 2005 - La SGG a participé au XVIII<sup>e</sup> congrès national et salon de généalogie à Mâcon.

28 mai 2005 – Assemblée générale au Dat Bat, rue des Rois. Elle a été suivie d'une visite du cimetière des Rois commentée par Luc van Aken, historien professionnel.

17 septembre 2005 – Séance des membres : visite de Pregny-Chambésy guidée par Natalie Rilliet et Cyril Duval.

29 octobre 2005 – Le Cercle vaudois de généalogie nous a conviés à une sortie à Nyon qu'il organisait conjointement avec la Société suisse d'études généalogiques.

3 décembre 2005 – Séance des membres : visite du Musée international de la Réforme, guidée par M. Henri Maudet.

## Publications

Le second *Bulletin de la Société Genevoise de Généalogie* est sorti de presse le 30 novembre 2005. Tiré à 500 exemplaires, il a été distribué à tous les membres. Il contient notamment les articles suivants :

- Nicolas DURAND, *Genevois de l'étranger*
- Yvette DEVELEY et Roger DURAND, *Chronique familiale autour de Louis Appia*
- Cyril DUVAL, *Ma maison de famille « Le Chêne » à Pregny*
- Suzanne KATHARI, *Sur les traces de la famille Saladin*
- Jacqueline MISSOFFE, *Les « cousinades » ont le vent en poupe*
- Natalie RILLIET, *La galerie des portraits du Reposoir : une généalogie par l'image.*

## Site internet

Le site a affiché 917 895 pages en 2005, soit environ 2 500 pages par jour.

En mai 2003, un forum, ainsi qu'une base de données reliant chercheurs et patronymes, a vu le jour sur notre site. Il permet aux chercheurs d'entrer en contact plus facilement et constitue une base de connaissances pour les nouveaux chercheurs, ou ceux qui sont éloignés de Genève. Il y a aujourd'hui 267 messages (149) sur le forum, 249 chercheurs (197) inscrits et 320 messages (130) ont été

envoyés entre chercheurs ; les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'an dernier.

Des courriels sont envoyés automatiquement aux membres figurant sur l'arbre pour leur annoncer les anniversaires de leurs proches.

Nouvelles fonctions sur le site :

- un formulaire plus complet pour interroger la base de données des décès
- la possibilité d'afficher les métiers et les dates de toutes les personnes de l'arbre
- un formulaire pour recevoir son mot de passe par email si on l'a oublié
- une page pour calculer les dates exactes de vos anniversaires importants, comme votre premier milliard de secondes sur notre Calculateur d'anniversaires.

Deux fois, des tentatives de « phishing » ont été constatées depuis la base des chercheurs : un individu, situé en Afrique, leur a envoyé des messages les encourageant à participer à des transferts de fonds alléchants. Le webmaster, qui ne dort jamais que d'une oreille, a bloqué l'intrus et averti les « cibles » de l'arnaque. Ce genre d'abus ne peut malheureusement pas être évité automatiquement.

Les nouveaux membres ont maintenant la possibilité de payer directement par carte de crédit. Une surcharge de 10 % doit malheureusement être facturée pour couvrir les différents frais liés à cette méthode de paiement.

## **Arbre**

L'arbre passe de 162 080 à 171 273 personnes à la fin mars 2006. Chaque semaine, des personnes étrangères à la Société nous adressent un à deux courriels pour annoncer des naissances, décès ou unions.

Une fois par an, le « treemaster » télécharge l'intégralité des décès genevois sur le site de l'Etat civil de Genève, et cherche les correspondances avec les habitants de l'arbre. Ceci amène des données fraîches et de source quasiment infaillible, comme tous les prénoms,

le nom de l'époux(se), la date de naissance et de décès exacts. La plupart du temps, les données déjà sur l'arbre sont justes!

### **Maladies génétiques**

Un membre a contacté le président en novembre dernier, annonçant qu'un gène (nom de code BRCA2) porteur d'un risque de maladie génétique (le cancer du sein) avait été identifié par recoupement chez un de ses ancêtres lointains. Il me demandait de conseiller à tous les descendant(e)s de cet ancêtre de procéder à un dépistage immédiat.

Malheureusement, le comité a dû renoncer à cette action, pour des questions techniques (nous n'avons pas les adresses emails de toutes les personnes de l'arbre), ainsi qu'éthico-légales: si cette donnée devenait publique, ce serait une atteinte portée à la vie privée des personnes concernées, qui plus est dans le domaine souvent sensible de la santé. Imaginons juste un instant que ces caractéristiques parviennent à un assureur sur la santé ou la vie... Ceci nous interdit, à priori, de publier quelque information que ce soit concernant des maladies génétiques, même pour des personnes décédées depuis longtemps.

Nous avons donc envisagé quelques solutions potentielles pour, finalement, nous résoudre à l'évidence: il est quasiment impossible de distribuer ce type de données aux intéressé(e)s sans courir le risque de divulguer plus largement des caractéristiques à caractère personnel. C'est bien dommage, car ce serait un moyen bon marché et très efficace de diffuser des informations préventives concernant des risques médicaux potentiels.

Toutes les idées pour gérer ce défi sont bienvenues.

### **250 000 nouveaux cas à gérer**

Le 5 février 2004, un accord a été passé avec les Archives d'Etat et l'université de Genève pour publier une base de données de tous les décès de la ville de Genève: 250 000 personnes! Cette base contient les dates de décès d'environ 120 000 Genevoises, Genevois et alliés. Elle est le résultat d'un long travail entre l'université et les Archives d'Etat financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique.

L'intérêt majeur de cette base est qu'elle recense l'intégralité des décès en ville de Genève entre le 2 janvier 1685 et 31 décembre 1844. Notons qu'il ne s'agit que de la Ville et non du Canton.

Dans une première étape, cette base est publiée pour la première fois sur internet. Dans un second temps, nous essaierons de fusionner cette base avec notre arbre, afin de compléter les dates de décès et d'élargir l'arbre. Son exhaustivité nous permettra aussi de vérifier l'exactitude de nos données !

Pour l'instant, chacun peut entrer un nom, un prénom, l'époux, le nom du père ou de la mère et/ou une fourchette de dates de décès. La recherche est actuellement limitée à vingt résultats pour les membres et cinq pour les non-membres.

Dans le courant de l'été 2004, le comité a lancé une recherche de fonds afin de financer ce projet qui représente plusieurs semaines de travail. Cette quête s'est avérée fructueuse, la Loterie romande nous allouant 15 000 francs afin de mener ce projet à bien. Nous avons déjà commencé le travail, et espérons avoir les premiers résultats cette année encore.

### **Relations publiques**

En étroite collaboration avec votre président, un article sur la SGG a été publié en février et en mars dans les « Nouvelles » de la *Tribune de Genève*, un mensuel tout-ménages distribué gratuitement, en huit éditions différentes à Genève. Les réactions, toutes positives, nous sont parvenues immédiatement !

### **Programme 2006**

Cette année verra un chantier principal : l'intégration et la fusion de la base de données des décès qui concernent environ 250 000 personnes.

Les séances des membres, visites et activités prévues pour l'année 2006 sont décrites aux pages 62-63 du présent *Bulletin*.

Roger DURAND  
mémorialiste

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

samedi 17 mars 2007

château de Nyon

## **Rapport succinct du président pour l'année 2006**

### **Comité**

Approuvée par l'assemblée générale 2006, la répartition des fonctions au sein du comité est la suivante :

- Nicolas Durand, président
- Yvette Develey, vice-présidente et responsable des relations publiques
- Suzanne Kathari, rédactrice en cheffe
- Danielle (et Yves) Margot, trésorière
- Olivier Chaponnière, archiviste
- Roger Durand, mémorialiste
- Natalie Rilliet, membre du comité

### **Effectif**

Au 31 décembre 2006, la SGG comptait 311 membres (contre 252 un an avant, soit 24 % de plus).

Trois membres ont annoncé leur intention de ne pas renouveler leur cotisation en 2007.

A notre connaissance, aucun membre n'est décédé en 2006.

30 membres ont reconduit leur adhésion pour une année ou plus (et 100 doivent encore le faire dès que possible).

Au 12 mars 2007, nous comptons 320 membres, répartis selon la structure suivante :

Echéance	Nombre de membres 12 mars 2007	Nombre de membres 2 avril 2006	Nombre de membres 24 mai 2005
2005	–	34	100
2006	100	109	21
2007	97	43	36
2008	32	26	22
2009	26	23	18
2010	31	22	1
2011	11	0	0
2012	3	3	1
à vie	20	20	19
Total	320	280	218

### Séances des membres, visites et activités

4 février – Visite passionnante du Patek Philippe Museum, guidée par son directeur, Monsieur Arnaud Tellier, membre de la SGG, qui a donné une âme à chacune des magnifiques pièces d'horlogerie ou d'orfèvrerie qu'il nous a présentées.

10 avril – Assemblée générale 2006 au château de Penthes, précédée d'une visite guidée par Madame Nathalie Chavannes, conservatrice du Musée des Suisses dans le monde et membre de la SGG, qui nous a présenté plusieurs splendides arbres généalogiques, notamment de Suisses de l'étranger.

23 avril – Rencontre généalogique à Yvoire où la SGG avait un stand commun avec le Cercle vaudois de généalogie et l'Association valaisanne de généalogie. Notre vice-présidente, Yvette Develey, tenait le stand et a informé de nombreuses personnes sur nos activités.

24 juin – Visite de la propriété de Beaumont à Collonges-sous-Salève: jouissant d'une superbe vue sur la région genevoise, ce domaine est plus que tricentenaire. Signalons notamment le célèbre salon recouvert d'un papier peint chinois du XVIII<sup>e</sup> siècle. Plusieurs artistes de la famille Bouthillier de Beaumont y travaillèrent. Après avoir retracé l'histoire de sa maison, Madame Maria Franzoni nous y a reçus avec les égards de circonstance.

18 novembre – Visite du Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge par Roger Durand, membre du comité de la SGG, qui a véritablement su donner une dimension humaine et humanitaire aux objets présentés dans le musée.

22 décembre – Avec l'accord unanime du comité, votre président, Nicolas Durand, a racheté (à titre personnel) le stock entier des *Filia-tions protestantes* des Editions familiales qui avaient été fondées par Eric Bungener et dont tous les volumes invendus étaient menacés de destruction. Il les propose aux membres de la SGG avec un rabais de 35 % sur le prix de liste.

### **Site internet**

Le site a affiché 1 033 149 pages en 2006 (contre 917 895 en 2005, soit 12,5 % de plus), soit environ 2 800 pages par jour.

Le forum et la base de données reliant chercheurs et patronymes sont toujours très actifs. Ils permettent aux chercheurs d'entrer en contact plus facilement et constitue une base de connaissances pour les nouveaux chercheurs, ou ceux qui sont éloignés de Genève. Il y a eu l'an dernier 125 nouveaux messages sur le forum (376 en tout), 64 nouveaux chercheurs (323 en tout) et 350 messages (676 en tout) ont été envoyés entre chercheurs.

Un filtre beaucoup plus performant a été mis en place pour éviter le spam (par email et sur le forum).

Des courriels sont envoyés automatiquement aux membres figurant sur l'arbre pour leur annoncer les anniversaires de leurs proches.

Nouvelles fonctions sur le site :

- Le site affiche le membre le plus proche de n'importe quelle personne de l'arbre.
- Les visiteurs sur le site peuvent contacter les membres par email.
- N'importe qui peut maintenant contribuer à l'arbre depuis le site, en cliquant sur le bouton « Contribuer » visible sur toutes les pages personnelles, juste en dessus du graphique. On peut y ajouter des notes généalogiques ou biographiques, ou toutes sortes de documents : actes, portraits, maisons familiales, etc. Cette fonction per-

met d'ouvrir l'élaboration de l'arbre au monde entier ; de plus, elle y rajoute une nouvelle dimension visuelle.

- Tout le monde est naturellement invité à contribuer pour les branches qu'il connaît ! Les informations généalogiques ne peuvent pas (encore) être modifiées en ligne.

Bien que les adresses email ne soient jamais affichées, nous réalisons bien que ce système est une intrusion potentielle (légère) dans la vie privée des membres. Ceux-ci ont donc deux possibilités :

- Choisir s'ils peuvent être contactés ou pas. Par défaut, tous les membres qui ont une adresse email peuvent être atteints directement. Ceux qui ne veulent pas l'être n'apparaissent pas non plus comme "chercheurs" (dans l'arbre).
- Choisir s'ils apparaissent comme "chercheur" ou pas. Ceux qui ne le veulent pas n'apparaîtront plus comme étant le plus proche de X, mais on pourra encore les joindre grâce à la liste de membres.

Par défaut, tous les membres qui ont été identifiés sur l'arbre, qui ont une adresse email et qui sont en règle avec leur cotisation sont marqués comme "chercheurs".

Un simple email au président permet d'adapter ce dispositif au goût de chacun.

## **Arbre**

L'arbre passe de 171 273 à 177 793 personnes en janvier 2007. Chaque semaine, des généalogistes et des « badauds » nous adressent un à deux courriels pour annoncer des naissances, décès ou unions.

Une fois par an, le treemaster télécharge l'intégralité des décès genevois sur le site de l'Etat civil de Genève et cherche les correspondances avec les habitants de l'arbre. Ceci amène des données fraîches et de source quasiment infaillible, comme tous les prénoms, le nom de l'époux(se), la date de naissance et de décès exacts. La plupart du temps, les données déjà sur l'arbre sont justes !

Une douzaine de personnes se sont portées volontaires pour effectuer des saisies manuelles. A ce jour, la généalogie des Foëx de Confi-

gnon, qui représente plus de 2000 personnes a déjà été saisie. D'autres travaux sont en cours.

L'intégration ou la fusion de la base de données des décès a légèrement progressé en 2006, mais rien n'est encore visible aujourd'hui.

### **Programme 2007 : séances des membres et manifestations**

Quelques activités passionnantes sont organisées, à Genève, dans le canton de Vaud et en France, jusqu'en Normandie :

- 17 mars – Séance des membres : visite du Musée de Nyon, guidée par son directeur, M. Vincent Lieber.
- 17-19 mai – XIX<sup>e</sup> congrès français de généalogie, à Tours.
- 23-24 juin – Forum de généalogie protestante à Luneray, en Seine-Maritime.
- Juin – Journée de généalogie savoyarde, à Passy.
- 1<sup>er</sup> septembre – Séance des membres : visite du château de Dardagny et d'une famille de viticulteurs genevois.
- 15-16 septembre – Journées du patrimoine à Cran Gevrier, en Haute-Savoie.
- Septembre – Journée de généalogie du Chablais, à Bons.
- 10-11 novembre – Journées généalogiques du Gard, à Nîmes.

En général, Yvette Develey représente la SGG aux manifestations externes, mais chaque membre est bien entendu invité à se joindre à elle pour tenir notre stand, que ce soit pour une heure ou un jour. Ces forums sont une excellente occasion de nouer des liens avec d'autres généalogistes francophones.

Roger DURAND  
mémorialiste

<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>
Georges	Aguet	Judith	Brookes
Gérald	d'Andiran	Christiane	Brunet
Dolorès	Aubert	Jacqueline	Bulos Aisenman
Gabriel	Aubert	Eric	Bungener
Jean-Luc	Aubert	Jacques	Bungener
Monique	Aullen	Marielle	Bungener
Michel	Babel	Cédric	Cailler
Maurice	Badoz	Richard	Camaur
Anne	Baezner	Pierre	de Candolle
Paul-L. Maurice	Baezner	Nathalie	Capo Reverdin
Philippe	de Bagneux	Raphael	Carret
Serge	Balleydier	Eric	Casadevall
Dominique	Barbey	Jean Manuel	Castignino
Antoine	Barde	Claudine	Cerutti
Xavier	Barde	M.	Cerutti
Julianna	Bark	Benjamin	Chaix
Jacques	Barral	Anne	Champendal
Edouard	Basset	Corinne	Chaponnière
Jean	Bathiaz	Gabrielle	Chaponnière
Claire-Juliette	Beale	Martine	Chaponnière
Costin	van Berchem	Mélanie	Chaponnière
Jean	Berthelier	Olivier	Chaponnière
Pierre	de Berthmann	Peter G.	Chapuisat
Paul	Bischof	Olivia	Chartrain
Georges-Antoine	de Boccard	Claude	Chauvet
Françoise	Bodmer	Geneviève	Chauvet
Philippe	Boesch	Nicolas	Chauvet
Yves	Bolognini	Nathalie	Chavannes
Emile Charles	Bonard	Anne	Chaves-Rivier
Marion	Bonard	Geoffroy	de Chillaz
Jean	Bonna	Philippe	Cornaz
Jean	de Bosset	Didier	Couvreu de Deckersberg
Daniel	Boulart		
Blaise	Bourrit	Georges	Curtet
David	Bouthillier de Beaumont	Jean-Christophe	Curtet
		Marc	Da Pojan- Philibert
Georges	Bouvier		

<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>
Sophie	Dahoun	Edwige	Faydi
Jacqueline	Delacrosse	Madeleine	Ferrara
Jacqueline	Delétra	Paolo	Florio
Ariane	Deluz	Raymond Claude	Foëx
Joël	Dentand	Jean-Louis	Fontana
Thierry	Dérobot	Gilles	Forster
Jean Lambert	Des Arts	Charles	Froidevaux
Laurent	Desbaillets	Michel	Gallay
Yvette	Develey	Edith	Gardiol
Frederick	Dolfus	Maurice	Gardiol
Isabelle	Dominicé	Jacques	Gautier
Jean-Evrard	Dominicé	Renaud	Gautier
Michel	Dominicé	Hermann	Geffcken
Michel	Douce	Gislain	Genecand
Sylvie	Droin	Lucia	Genecand
Alexandre	Du Pasquier	Emmanuel	Genequand
Antoine	Du Pasquier	Catherine	Gentina
Christelle	Du Pasquier	Julia	Georget
Jacques	Du Pasquier	Arthur	Germond
Françoise	Dubosson	Anne-Françoise	Gilliéron
Albert	Duchemin	Alain	Girault
Monique	Duchemin	Matteo	Giunti
Evelyne	Dugerdil-Bertrand	Michel	Gobet
Isabelle	Dumaret	Olivier	Gugain
Olivier Jean	Dunant	Matteo	Giunti
Florence	Durand	Patrick Louis	Grandchamp
Natacha	Durand	Jacques	Grandjean-
Nicolas	Durand		Perrenoud-
Roger	Durand		Contesse
Noémie	Durand-Faydi	Philippe	Grosperin
Cyril Etienne	Duval	Marie-Françoise	Guillermin
Philippe	Estoppey	Delphine	Gutgesell
Max	Farjon	Didier	Guy
Olivier	Fatio	Katharina	Haller
Régis	Fatio	Josette Anne	Held-Naville
Henry	Fauche	Alexandre	von Helmersen
Olivier	Favre	Christophe	Hentsch

<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>
Michel	Hentsch	Alain-Dominique	Mauris
Annik	Hermann-Bauer	Marie-Noëlle	Mauris
Denise	Hochstrasser	Gérard	Mauvillain
Gilbert	Hochstrasser	Hélène	Mayor
Douglas	Hornung	Michel	Mégard
Anne	Hornung-Soukup	Bernadette	Mermillod
Rodolphe	Hottinger	Anthony	Messulam
Werner	Hugli	Alessandra	Micheli
Hans Ulrich	Iselin	François Roger	Micheli
José	Jaecklé	Catherine	Minck
Philippe	Jacquet	Jean	Mondon
Michel	Jeanrenaud	Claire-Lise	Moriaud
Sandra	Joly		Noverraz
Thierry	Jordan	Robin	Moschard
Franz	Kathari	Raymond	Mottier
Mercedes	Kathari	Isabelle	Mottier-
Suzanne	Kathari		Huguenin
Lyliane	Kuhn	Georges	Mottironi
Louis-Philippe	Kühne	Patrice	Mouchon
Daniel	Labarthe	Bénédict	Mugnier
Henri	de Lagarde	Donald	Mussard
Daniel	Lavanchy	Jean-Frédéric	Naville
Marie-Christine	Laverrière-Joye	Thierry	Naville
James	Lee	Valérie	Nicole
Renée	Loche	Patrick	Odier
Maria Elisabeth	Löffler	Raymonde	Ozainne
Peter-Gabriel	de Loriol	Dominique	Papon
Nicolas	Luchsinger	Olivier	Pasteur
René	Mabillard	Eric	Pautex
Marcel	Macaire	Jean-Daniel	Payot
Olivier	Magand	Sylvie Marie	Pellet-Vion
Cédric	Magnin	Audrey	Périsset
Olivier	Magnin	Olivier	Perroux
Danielle	Margot	Alain	Peyrot
Yves	Margot	Nicolas-Aymon	Pictet
Thierry	Martin	Olivier	Pictet
Henri	Maudet	Stéphane	Pictet

<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>
Dorette	Pidancet	Alain	Roux
Nicole	Plojoux	Jeanne-Hélène	Ruedin
Jean-Claude	Poulin	Jacques	de Saussure
Sonia	Prene	Jean-Bénédict	de Saussure
Christiane	Privat	Philippe	de Saussure
Michel	Pruvot	Francine	Sauerwein
Frederic	Python	Anne-Catherine	Schneider
Maude	Quartier-dit-Maire	Pierre-Alain	Schneider
Juliette	Rabinel	Jean-Paul	Segouffin
Xavier	Raisin-Dadre	Eric	Sené
Michel	Ray	Eliane	Serafin-Cornaz
Maria Magdalena	Recagno	Antoine	Seyrig
Agnès	Renaud	Marie-Claude	Soubou-Cheynet
Hugues Charles	Renaud	Michel	Steiger
Bernard	Repingon	Jean-Christian	de Stoutz
Frédéric	Reverdin	Pierre	Tacier
Guillaume	de Rham	Laurent	Tapponier
Giulia-Anne	Ricci	Sandra	Tapponier
Alain	Richalley	Gérard	Tavel
Margaret	Richard	Arnaud	Tellier
Yves	Richard	Vincent	Terrisse
Natalie	Rilliet	Josiane	Thévoz
Diane	Rilliet-Pictet	Françoise	Thiranos
Mauro	Risani	André	Tombet
Pierre	Roehrich	Patricia	Turian-Marzani
Didier	Rojoux	Arnaud	Turrettini
Annick	Roman	Bernard	Vallette
Blaise	Rossellat	Laurent	Vallotton
Gérald	Rossellat	James	Vautier
Lionel	Rossellat	Lydia	Velay
Nicole	Rossellat	Philippe	Velay
Alexandre	Rosset	Emmanuel	Vernet
Jacques	Rosset	Rinantonio	Viani
Michel	Rosset	Francine	Vidart Seyrig
Roger	Rosset	Robert	Vieusseux
Cédric	Rossier	Corinne	Walker Weibel
Christopher	Rousseau	André	Wagnière

<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>
Leendert	Wallast Mallet	Margrith	Westermann- Gschwind
Véronique	Walter	Roland Martin	Westermann- Gschwind
Isabella	Watt	Georges Robert	Wolfram
Luc	Weber	David	von Wyss
Marianne	Weber	Ulrike	Zechlin
Nicolas	Weber		
Pierre-Christian	Weber		

### **Sociétés**

Association des Marmottes de Savoie  
 Association « Genève : un lieu pour la paix »  
 Association Henry Dunant – Gustave Moynier 1910-2010  
 Association Valaisanne de Généalogie  
 C.G.S. Antenne du Chablais  
 Cercle généalogique de l’Ancien Evêché de Bâle  
 Cercle Vaudois de Généalogie  
 Fondation Gustave Ador  
 Genealogisch-Heraldischen Gesellschaft der Regio Basel  
 Société Bernoise de Généalogie  
 Société Henry Dunant  
 Société Neuchâteloise de Généalogie

\* \* \*

### **Crédit iconographique**

Page de couverture : concept par Nicolas Durand  
 Page 44 : 23 septembre 2006  
 mairie de Vernier  
 photographie DR/Naville

achevé d'imprimer le 15 février 2008  
rédactrice en chef : Suzanne Kathari  
en collaboration avec Roger Durand  
mise en pages : Tony Guggisberg  
imprimerie Lenzi, à Vernier  
tirage 500 exemplaires

Pour adhérer à la Société, rendez-vous sur le site : [www.gen-gen.ch](http://www.gen-gen.ch)  
ou écrivez-nous et versez votre cotisation sur le CCP 17-659225-4

### Tarifs en francs suisses

Durée	Total			Suppléments	
	Normal	Jeune	Couple	Papier	Etranger
1 an	50.–	—	60.–	20.–	30.–
2 ans	90.–	50.–	110.–	40.–	60.–
3 ans	120.–	—	150.–	60.–	90.–
4 ans	140.–	90.–	180.–	80.–	120.–
5 ans	150.–	—	200.–	100.–	150.–
à vie	750.–	—	850.–	250.–	400.–

Les membres  
bénéficient d'un accès privilégié sur le site  
participent à la vie de la Société  
reçoivent gratuitement le *Bulletin*  
contribuent à l'établissement  
et à la diffusion de la généalogie genevoise

© Société Genevoise de  
Généalogie  
% Olivier Chaponnière  
Monnaies – Médailles  
avenue du Mail 15  
1205 Genève  
tel et fax + 41 22 328 68 28

contact@gen-gen.ch  
www.gen-gen.ch

ISSN 1660-8143  
*Bulletin de la Société  
Genevoise de Généalogie*  
prix de vente : 20 francs